



## 1.3

**Diagnostic agricole - Plan Local**  
**d'Urbanisme Intercommunal de la**  
**Communauté de Communes Mézenc-**  
**Loire-Meygal**

*Réalisé par Sophie DUMAS, Nadine VOLLE*

JUIN 2019

# **SOMMAIRE**

<b>1. CONTEXTE ET METHODOLOGIE</b>	<b>1</b>
1.1. Contexte et objectifs	1
1.2. La zone d'étude	1
1.3. Méthodologie	1
1.4. Les livrables	1
1.5. Les sources de données	2
<b>2. DONNEES GENERALES SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>	<b>2</b>
2.1. Contexte général	2
2.2. Le sol	3
2.3. Occupation du territoire	4
2.4. Le boisement	5
2.5. Evolution de « l'espace rural »	6
<b>3. CARACTERISTIQUES DE L'AGRICULTURE</b>	<b>30</b>
<b>3.1. La surface agricole</b>	<b>30</b>
3.1.1. Les exploitations de la communauté de communes	32
3.1.2. Les exploitations hors communauté de communes	33
3.1.3. Les îlots PAC	34
<b>3.2. Les exploitations</b>	<b>35</b>
3.2.1. Statut juridique	37
3.2.2. La main d'œuvre	38
3.2.3. Les âges	39
3.2.4. Les installations	40
<b>3.3. Les systèmes de production</b>	<b>42</b>
3.3.1. La filière allaitante	42
3.3.2. La filière laitière	43
3.3.3. La filière ovine et caprine	44
3.3.4. Les autres productions	44
<b>3.4. Les signes officiels de qualité</b>	<b>45</b>
3.4.1. L'agriculture biologique	45
3.4.2. Le Fin Gras	45
3.4.3. La Lentille Verte du Velay	46
<b>3.5. La valorisation des produits en circuits courts</b>	<b>46</b>
<b>3.6. Les bâtiments agricoles</b>	<b>47</b>
3.6.1. Rappel de la réglementation	47
3.6.2. Les bâtiments par commune	47
<b>3.7. Les problèmes de circulation et accès</b>	<b>72</b>
<b>3.8. L'eau</b>	<b>90</b>
<b>4. SYNTHESE</b>	<b>98</b>
<b>5. L'ANALYSE MULTICRITERES</b>	<b>99</b>
<b>6. CONCLUSION</b>	<b>100</b>
<i>Liste des abréviations utilisées</i>	<i>101</i>
<b>ANNEXES</b>	<b>103</b>

# 1. CONTEXTE ET METHODOLOGIE

## 1.1. Contexte et objectifs

Désireuse de maîtriser et d'organiser son développement la Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal a lancé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). La CCMLM a confié à La Chambre d'Agriculture de Haute-Loire la réalisation du diagnostic agricole. L'agriculture est une composante majeure de ce territoire. Le « Grenelle de l'environnement », les lois de modernisation agricole et la loi Alur font de la préservation du foncier agricole un enjeu important.

Aussi la Chambre d'Agriculture a réalisé ce diagnostic afin de permettre la continuité et le développement de l'économie agricole.

Ce diagnostic a pour objectifs

- Connaître l'exploitation des terres agricoles
- Connaître les exploitations et les hommes qui y travaillent
- Connaître les enjeux agricoles

## 1.2. La zone d'étude

La zone d'étude du diagnostic recouvre les 22 communes appartenant à la Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal dont le siège est situé à Saint Julien Chapeuil.

## 1.3. Méthodologie

La méthodologie s'appuie sur des enquêtes de terrain. Les exploitants agricoles ont été enquêtés individuellement suivant un calendrier. Les entretiens ont été effectués dans chaque mairie.

*Cf annexes : tableau RDV enquêtes diagnostic agricole*

Tous les espaces agricoles ou potentiellement agricoles sont intégrés à l'étude. Les documents d'urbanisme, la notion de propriété et l'identification des terres cultivées n'ont pas été pris en compte par souci d'intégrité. Seuls les bâtiments d'exploitation seront nominatifs car leur périmètre de protection dépend bien de la production et du nombre d'animaux. Les circulations posant problème ont été identifiées. Les sources, captages ou forages proches du bâti ont été repérés.

## 1.4. Les livrables

Les livrables sont les suivants :

- Un rapport écrit
- Une carte des enjeux agricoles par commune

Ces documents seront à la fois sur support papier et sur support informatique.

## 1.5. Les sources de données

Sources utilisées :

- Enquêtes individuelles
- Maire et secrétariat de mairie
- Fichier OCTAGRI de la Chambre d'Agriculture
- Informations du service bâtiment de la Chambre d'Agriculture
- DDT 43
- ASP
- Données BRGM
- Données CORIN Land Cover 2012
- Données INAO
- Données IGN

## 2. DONNEES GENERALES SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

### 2.1. Contexte général

Les communes composant la Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal font parties de 3 petites régions agricoles qui sont :

- Le bassin du Puy pour St Pierre Eynac et Lantriac
- Le Velay Basaltique pour Alleyrac, St Martin de Fugères, Chadron et Goudet
- Le massif du Mézenc-Meygal pour toutes les autres



Toutes ces communes se situent en zone de montagne avec des altitudes allant de 667 m à 1 744 m.

Elles sont concernées (en totalité ou en partie) par les signes officiels de qualité et d'origine suivant :

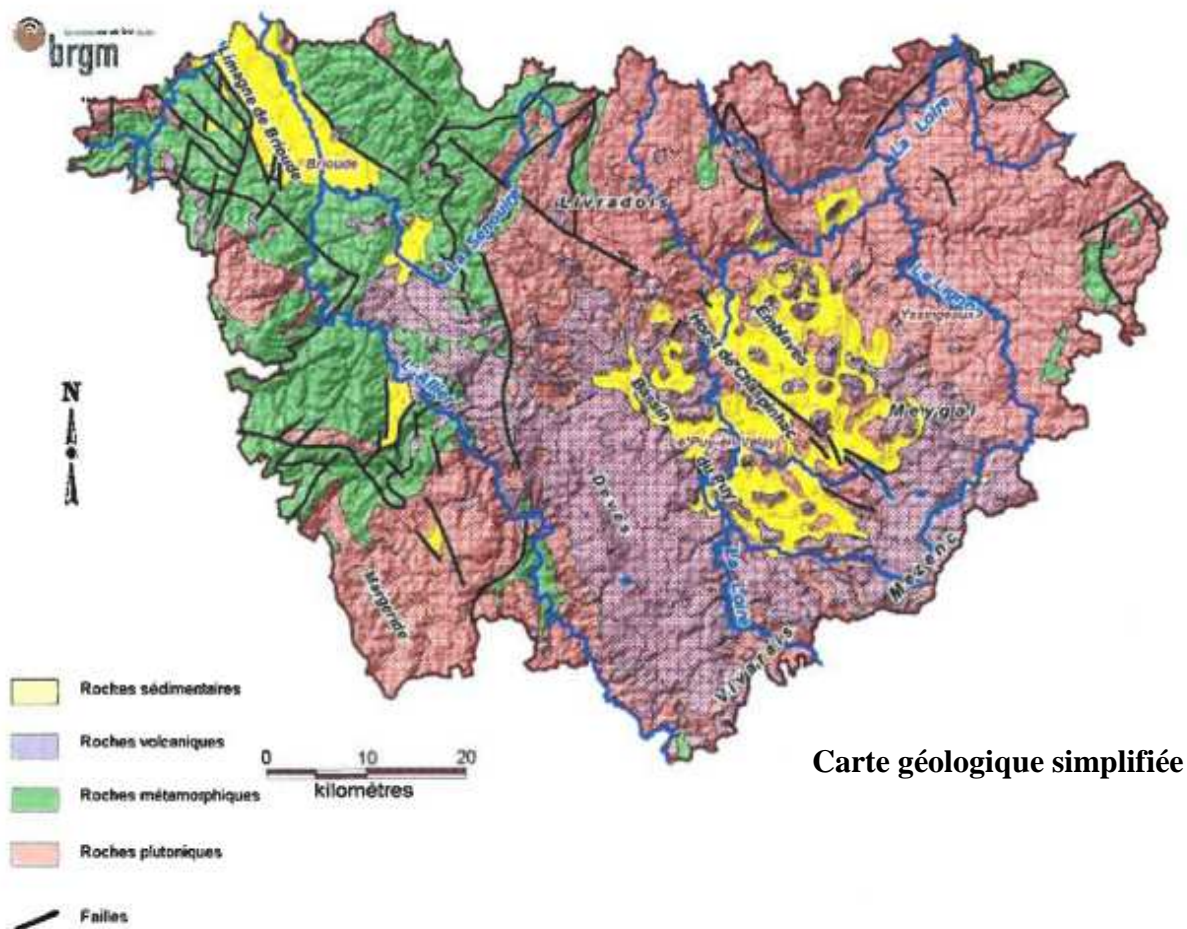
- Fin Gras du Mézenc AOC-AOP
- Lentille verte du Puy AOC-AOP
- Jambon d'Auvergne IGP
- Porc d'auvergne IGP
- Saucisson sec d'Auvergne ou saucisse sèche d'Auvergne IGP
- Volailles du Velay IGP
- Volailles d'Auvergne IGP
- Volailles du Forez IGP
- Pintade d'Ardèche IGP
- Poulet et chapon de l'Ardèche IGP

## 2.2. Le sol

L'essentiel du sol des communes est composé d'un ensemble volcanique appelé « le Velay Oriental », pays de sucs et de plateaux basaltiques.

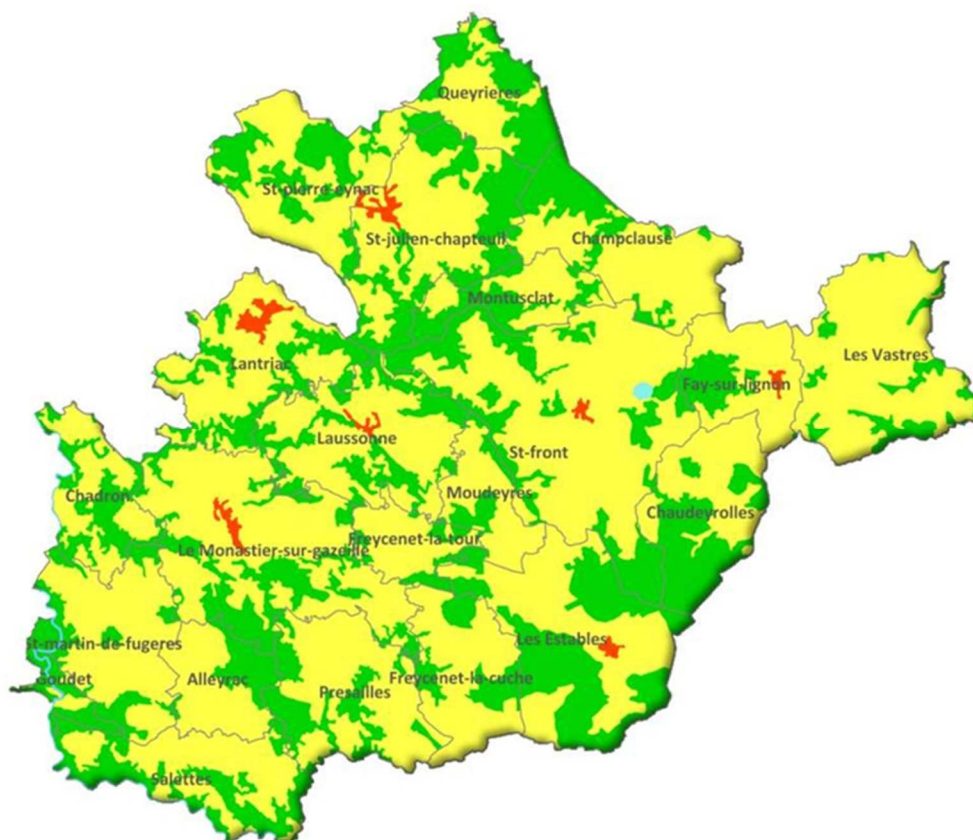
A des altitudes plus basses, l'on retrouve des sols granitiques de composition parfois un peu différente avec des profondeurs inégales.

Les fonds étant occupés par des roches sédimentaires.



### 2.3. Occupation du territoire

La communauté de communes couvre 46 146 ha qui se décomposent de la manière suivante :



- Territoires artificialisés : **375 ha** (+61 ha depuis 1990)
- Territoires agricoles : **30 563 ha** (+1 819 ha depuis 1990)
- Forêts : **15 178 ha** (-1 880 ha depuis 1990)
- Surfaces en eau et zones humides : **31 ha**

Source CORINE Land Cover 2012

## 2.4. Le boisement

Cette partie n'est pas traitée dans ce diagnostic. Néanmoins voici l'état des lieux en matière de carte de boisement.

Numéro INSEE	Cnes	Carte de boisement	Réglementation état	Réglementation département
43004	ALLEYRAC	O		21/01/2013
43047	CHADRON	-		
43053	CHAMPCLAUDE	O	29/04/2003	
43066	CHAUDEYROLLES	O	12/06/2007	
43091	LES ESTABLES	O	26/05/2003	
43092	FAY SUR LIGNON	O	18/05/1992	
43097	FREYCENET LA CUCHE	O	25/03/1975	
43098	FREYCENET LA TOUR	O	24/04/1981	
43101	GOUDET	-		
43113	LANTRAC	-		
43115	LAUSSONNE	-		
43135	LE MONASTIER SUR GAZEILLE	O	05/12/1984	
43143	MONTUSCLAT	O	27/02/1980	
43144	MOUDEYRES	-		
43156	PRESAILLES	O	05/12/1973	
43158	QUEYRIERES	O	03/08/1971	
43186	SAINT FRONT	O	27/02/1980	
43200	SAINT JULIEN CHAPTEUIL	O	13/03/1970	
43210	SAINT MARTIN DE FUGERES	O	11/05/2000	
43218	SAINT PIERRE EYNAC	-		
43231	SALETTES	O		en cours de validation
43253	LES VASTRES	O	23/07/1982	

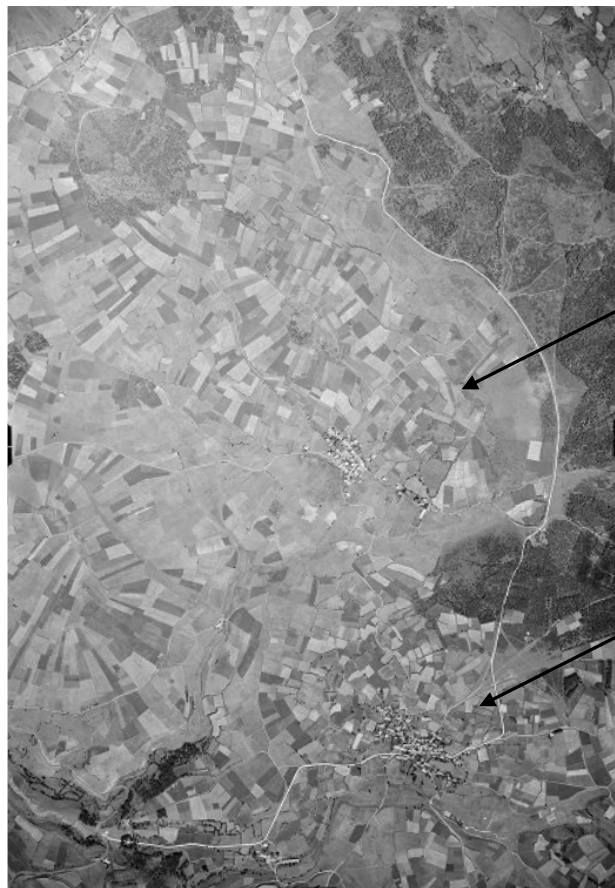
## 2.5. Evolution de « l'espace rural »

L'espace rural est multifonctionnel. Ses multiples usages : espaces agricoles et forestiers, espaces naturels, zones d'habitats et commerciales, infrastructures entraînent des mises en concurrence qui peuvent être source de conflit entre urbains et ruraux en terme de nuisances olfactives, sonores, de désagrément visuel, de conservation de la nature.... Le territoire correspond à « des gestions de l'espace rural » différentes. Pour certains, il sert au faire valoir de leur entreprise et pour d'autres c'est un espace où ils pratiquent diverses activités.

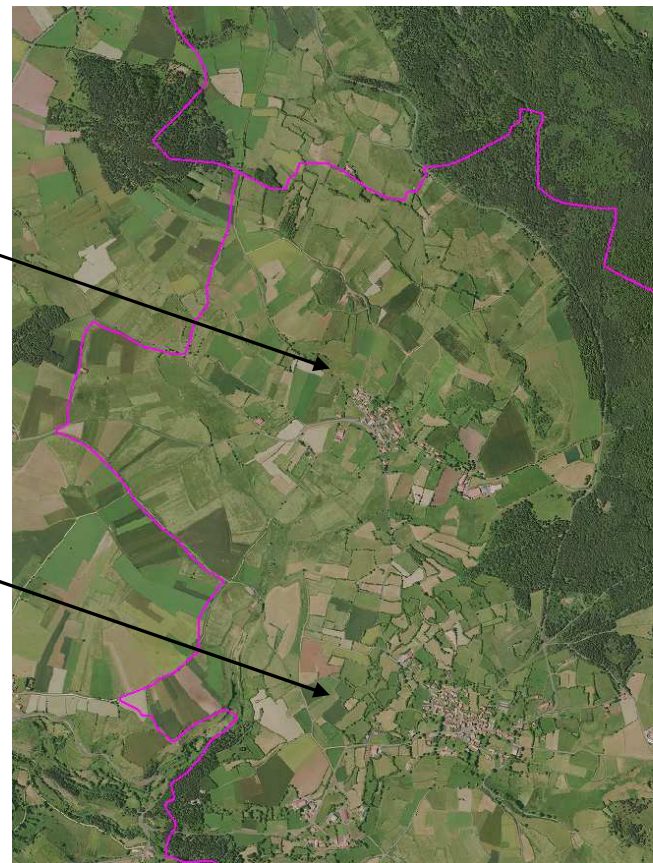
Les activités agricoles contribuent au façonnement des paysages. Ces derniers évoluent au fil des ans sans que l'on en soit pleinement conscient.

Les photographies aériennes à 68 ans d'écart du même site sur les 22 communes donnent une idée de l'évolution du territoire en termes de recul ou pas de l'agriculture.

## ALLEYRAC 1948



## ALLEYRAC 2016



MAILHAC

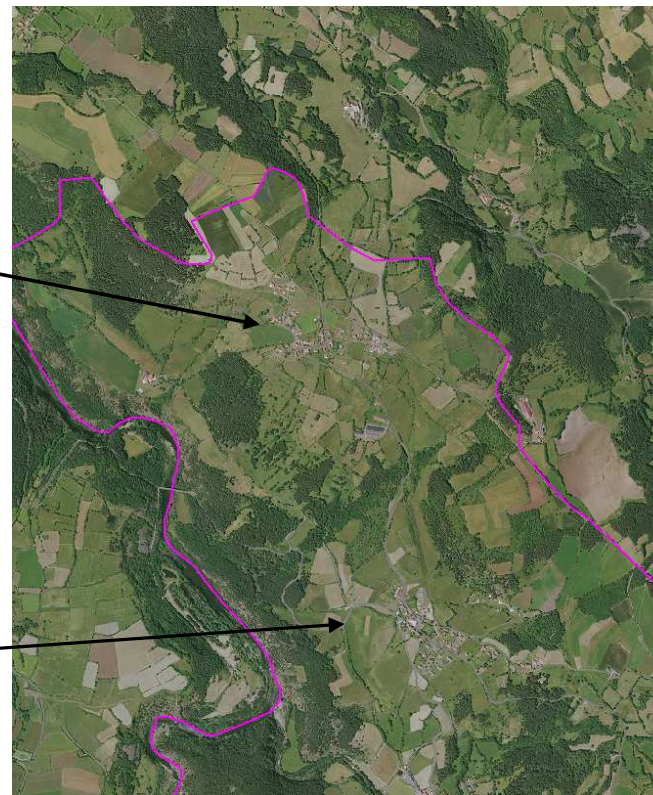
ALLEYRAC

Très peu de modifications, le boisement s'intensifie autour des Monts Breyse

## CHADRON 1948



## CHADRON 2016

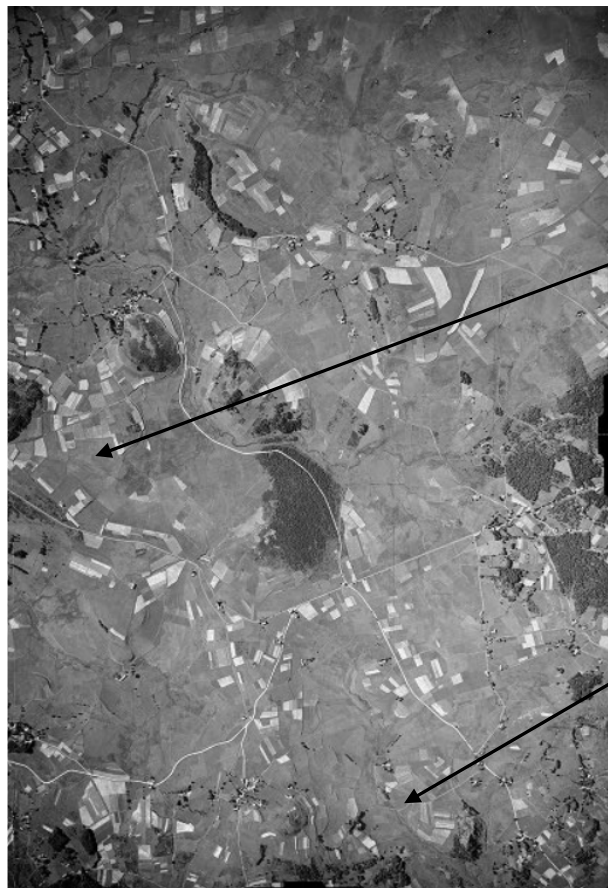


ARCHINAUD

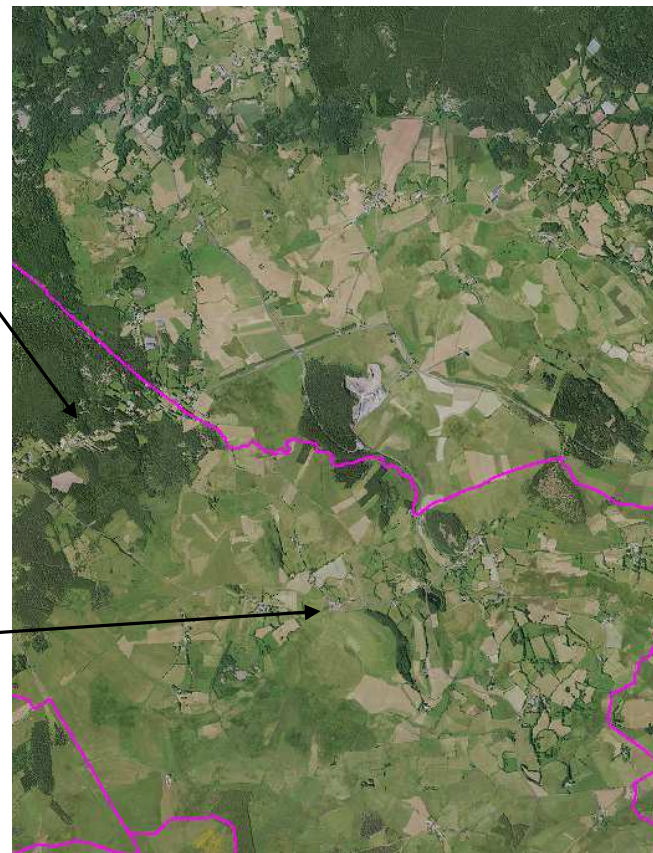
CHADRON

Progression du bois dans les vallées.

## CHAMPCLAUSE 1948



## CHAMPCLAUSE 2016



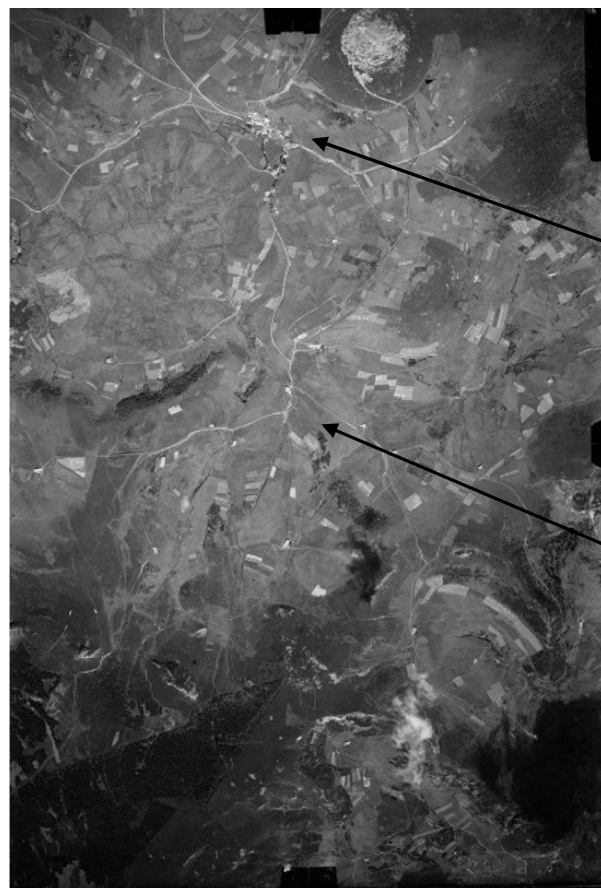
LES BALAYES

CHAMPCLAUSE

Progression des boisements dans la partie Nord de la commune.

## CHAUDEYROLLES 1948

## CHAUDEYROLLES 2016



CHAUDEYROLLES

CHANTEMERLE

Progression de quelques boisements.

## LES ESTABLES 1948



LES ESTABLES

## LES ESTABLES 2016



Apparition de boisements au sud de la commune.  
L'urbanisation reste groupée autour du bourg.

## FAY SUR LIGNON 1948



FAY SUR LIGNON

SENICROZE

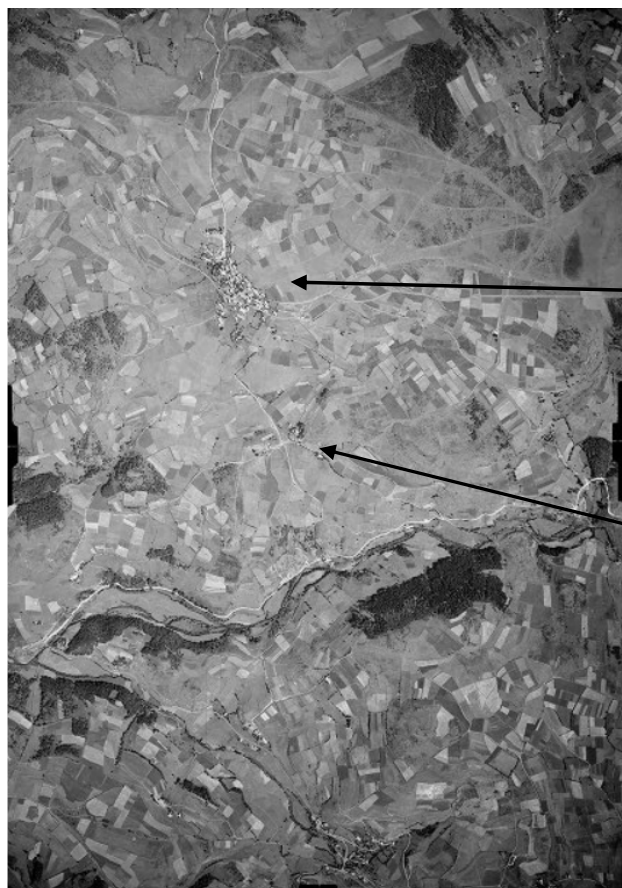
## FAY SUR LIGNON 2016



Progression du boisement le long du Lignon.  
Le bourg s'étire le long des voies.

## FREYCENT LATOUR 1948

## FREYCENET LATOUR 2016



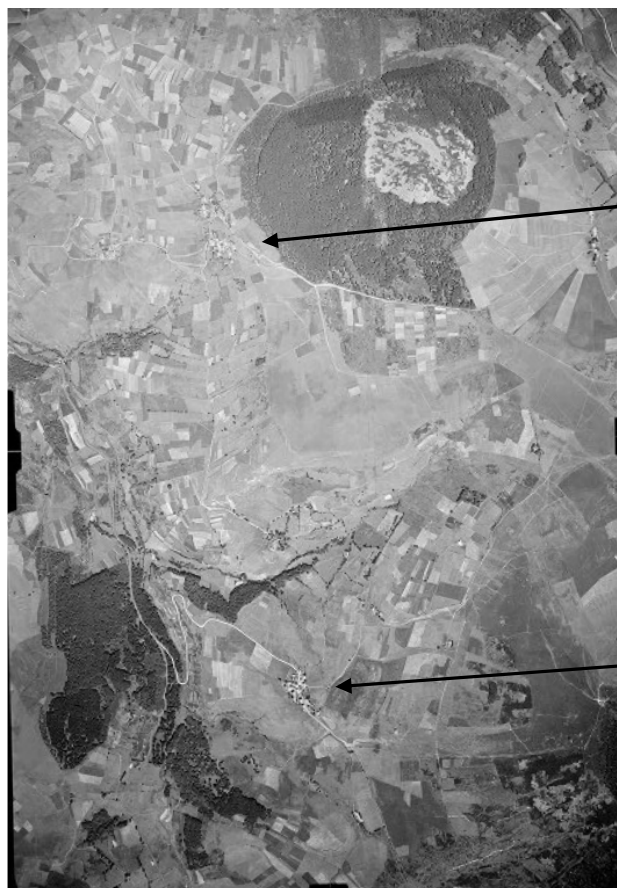
FREYCENET LATOUR

REYRAC



Progression des boisements dans le bois des Barthes et au sud-ouest de la commune.

## FREYCENET LACUCHE 1948



LA ROCHE HAUTE

FREYCENET LACUCHE

## FREYCENET LACUCHE 2016



Progression de la forêt dans les pentes du ruisseau de Collance et autour du Mont Tourte.

## GOUDET 1948



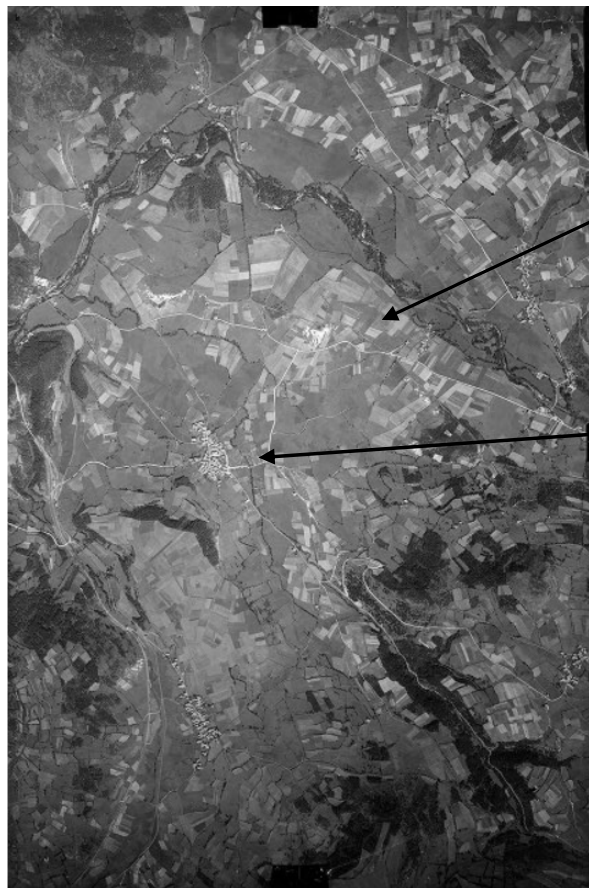
## GOUDET 2016



GOUDET

Très forte progression du bois dans la vallée de la Loire.

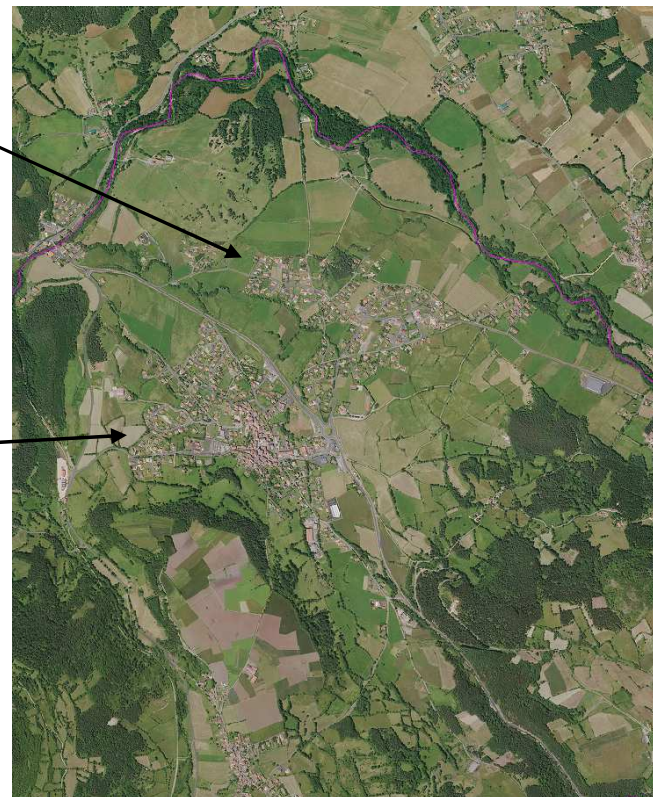
## LANTRAC 1948



LES TERRES  
BLANCHES

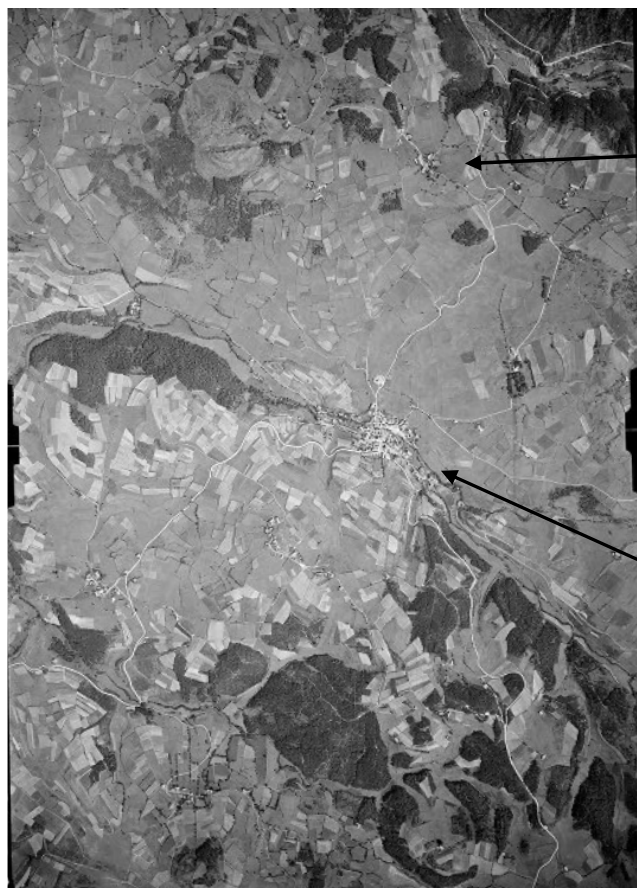
LANTRAC

## LANTRAC 2016



Progression du boisement dans les vallées.  
Très fort développement de l'urbanisation dans le bassin de Lantriac.

## LAUSSONNE 1948



LES MOULINS

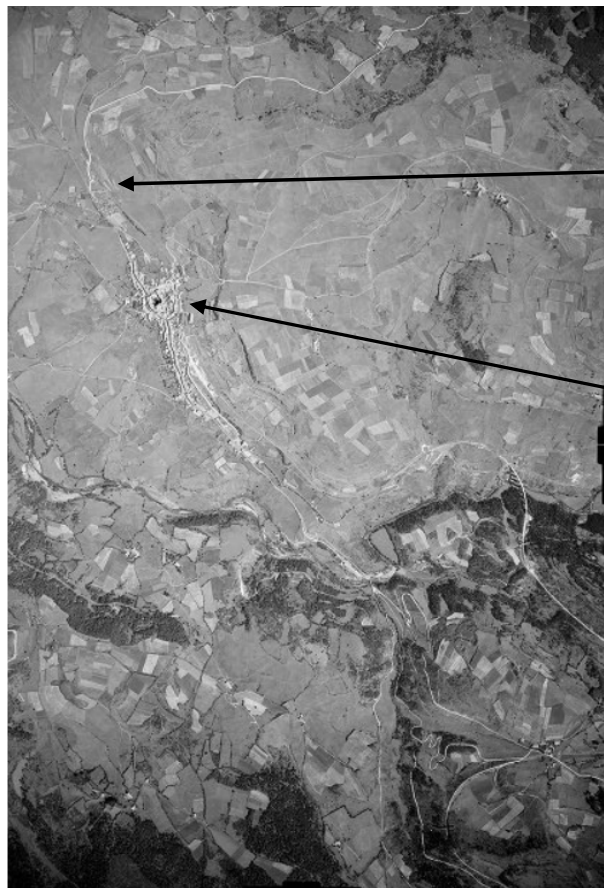
LAUSSONNE

## LAUSSONNE 2016



Forte progression des bois autour du suc de Montchamp, au nord de la commune et dans les pentes de la Laussonne.  
Le bourg s'étire le long de la voie et au nord.

## LE MONASTIER SUR GAZEILLE 1948



LA GARENNE

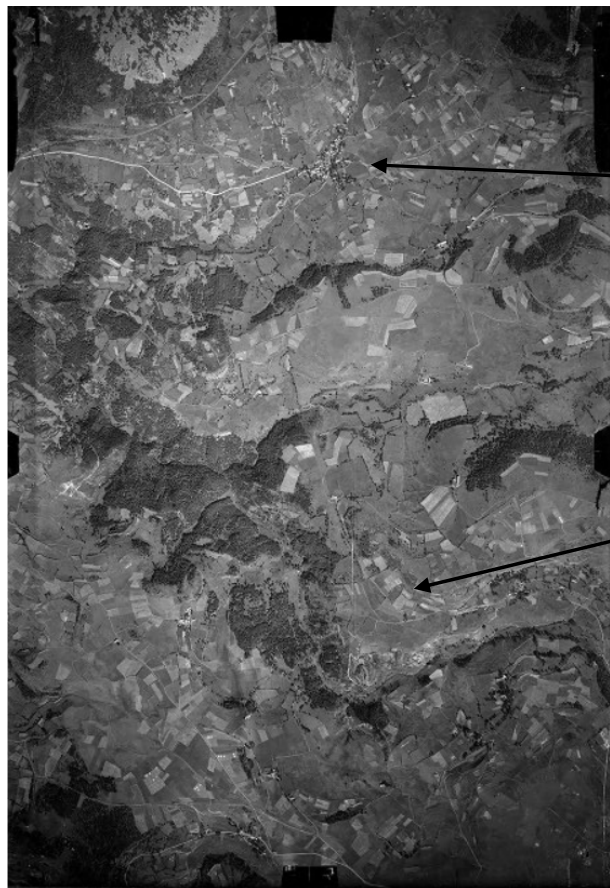
LE MONASTIER  
SUR GAZEILLE

## LE MONASTIER SUR GAZEILLE 2016



Progression de la forêt dans la vallée de la Gazeille.  
Le bourg s'installe le long de la route et rejoint le hameau de La Garenne.

## MONTUSCLAT 1948



MONTUSCLAT

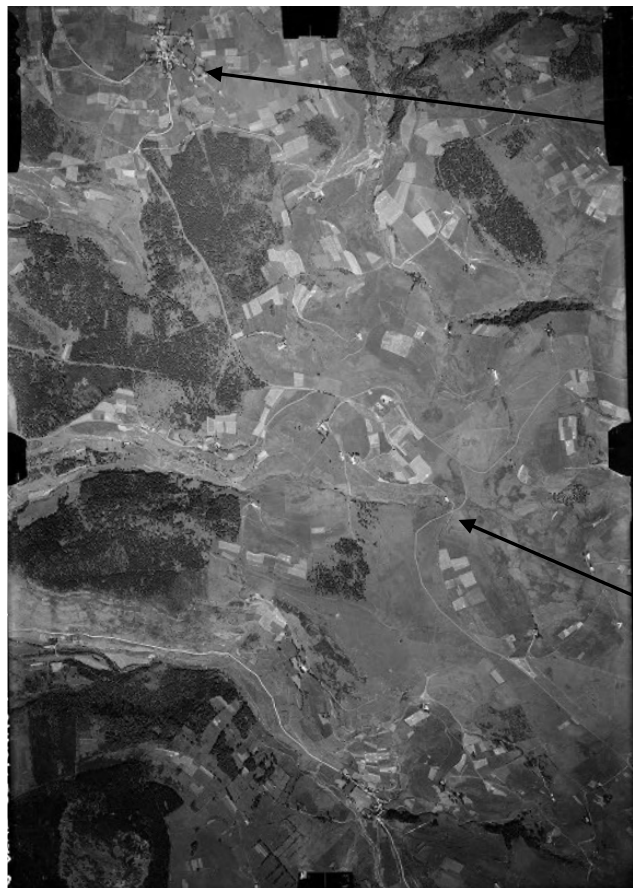
POUZOL VIEUX

## MONTUSCLAT 2016



Augmentation des boisements dans la vallée de la Gagne et vers Montcharret.  
Le bocage a fait son apparition.

## MOUDEYRES 1948



MOUDEYRES

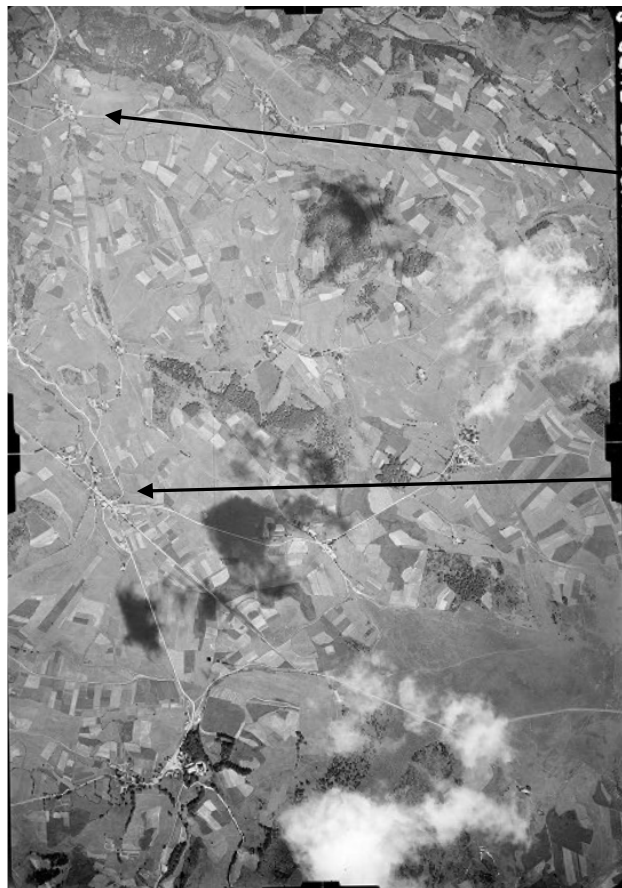
LE GACHAS

## MOUDEYRES 2016



Densification du boisement au bois des Barthes.

## PRESAILLES 1948



LE FRAISSE

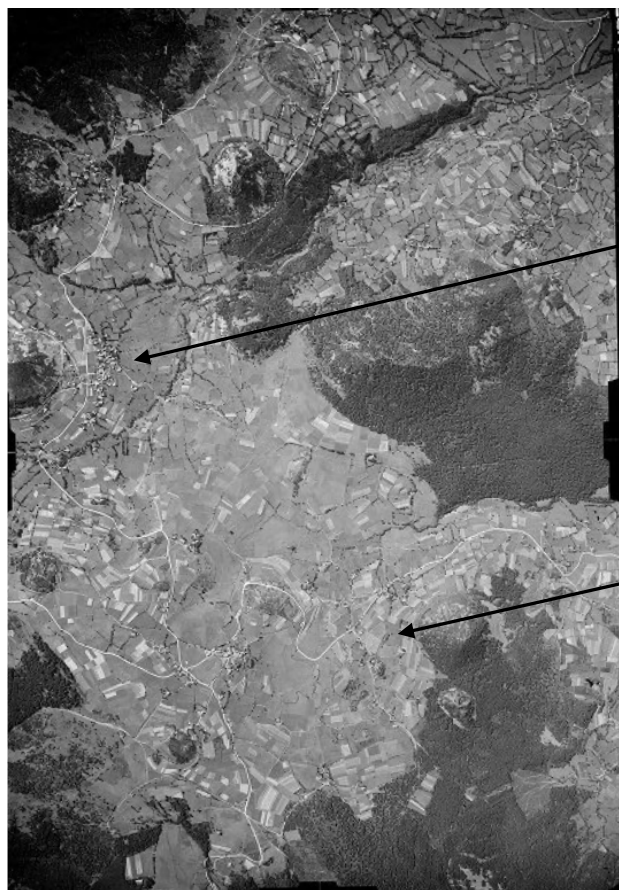
PRESAILLES

## PRESAILLES 2016



Boisement vers Les Ardennes.

## QUEYRIERES 1948



## QUEYRIERES 2016



QUEYRIERES

MONEDYRES



Densification et agrandissement des boisements du Meygal.  
Apparition du bocage vers Moneydeyres.

## SAINT FRONT 1948



SAINT FRONT

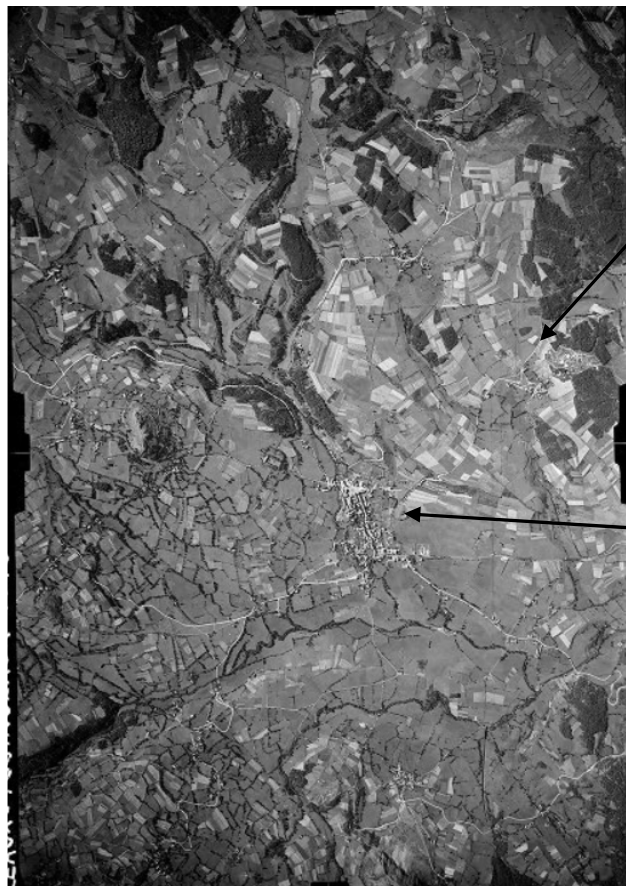
CHARBOUNOUSE

## SAINT FRONT 2016



Densification des bois de Chaudeyrac.

## SAINT JULIEN CHAPTEUIL 1948



## SAINT JULIEN CHAPTEUIL 2016



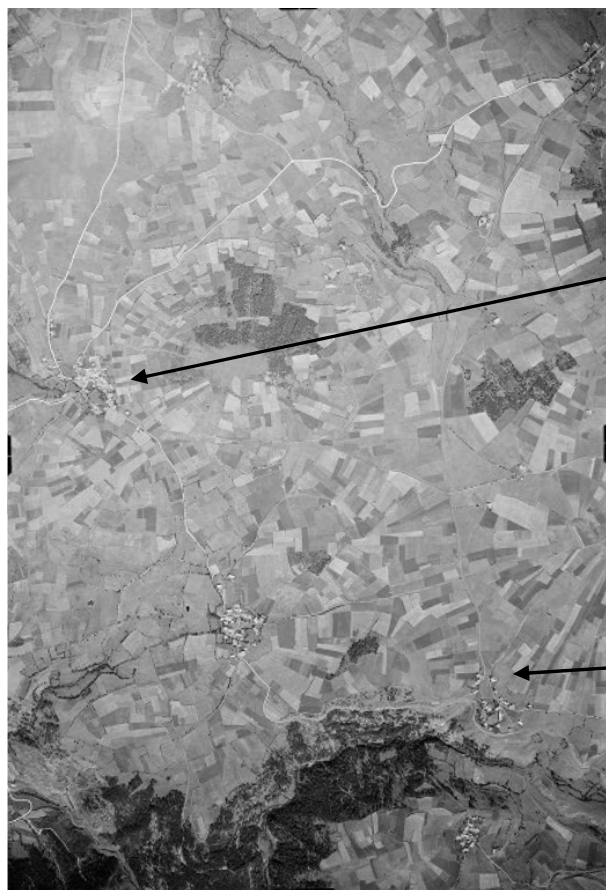
LA CHAPUZE

SAINT JULIEN  
CHAPTEUIL



Boisement dans les vallées des ruisseaux de la Ribe et du Fraisse.  
Apparition du bocage autour du suc de Chapteuil.  
Explosion de l'étalement urbain du bourg.

## SAINT MARTIN DE FUGERES 1948



SAINT MARTIN  
DE FUGERES

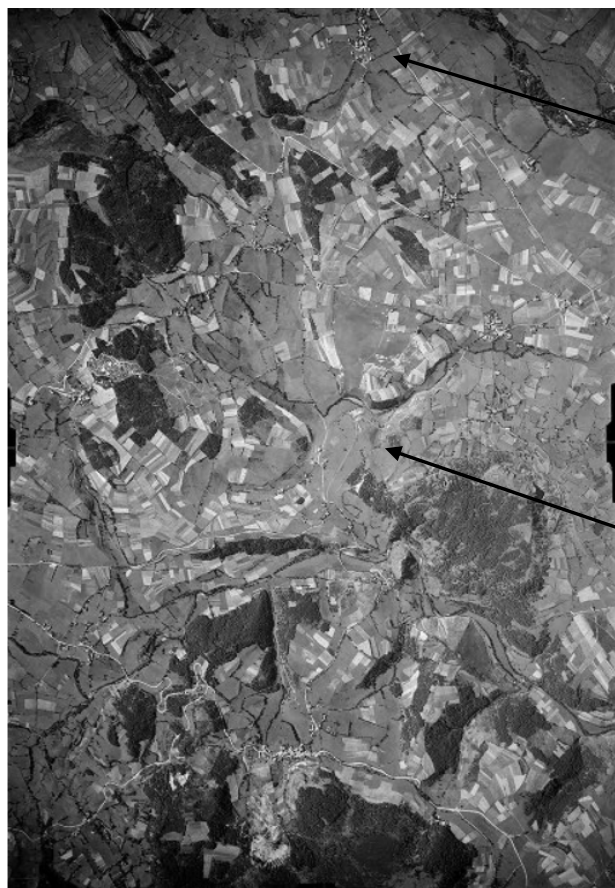
LE PONTEIL

## SAINT MARTIN DE FUGERES 2016



Boisement des gardes et de la vallée du ruisseau de l'Holme.

## SAINT PIERRE EYNAC 1948



SAINT PIERRE  
EYNAC

LA PARAVENT

## SAINT PIERRE EYNAC 2016



Développement du boisement au sud et sud-est de la commune.  
L'urbanisation n'apparaît pas sur la carte.

## SALETTES 1948



## SALETTES 2016

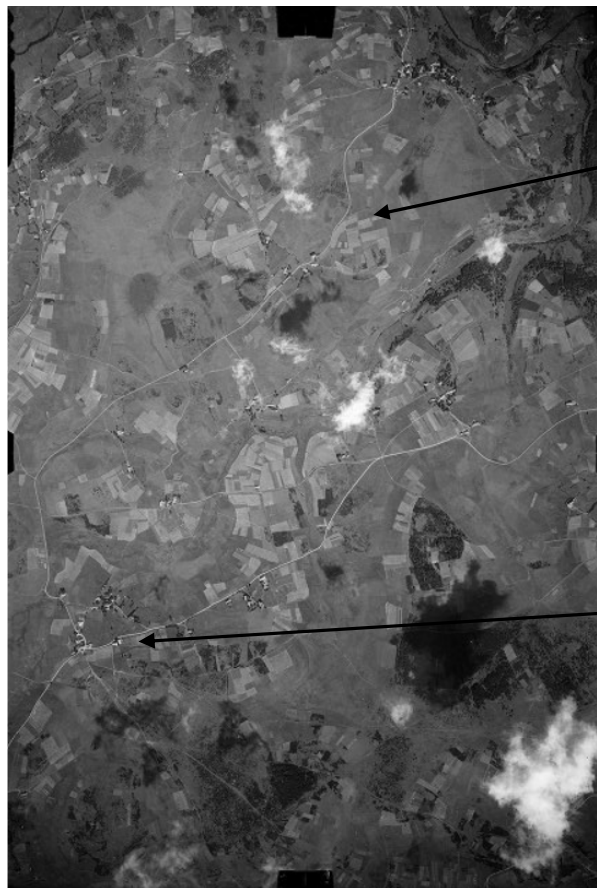


MAIGUEZIN

SALETTES

Boisement des vallées, notamment celle de la Loire.

## LES VASTRES 1948



CHANIAUX

LES VASTRES

## LES VASTRES 2016



Assez peu d'apparition de boisement.

La perte de foncier agricole est différente suivant les communes. Les communes « d'en haut » relativement plates conservent leur plateau agricole malgré le grignotage du bois. Les communes « d'en bas » se sont urbanisées sur du sol agricole, leurs vallées se sont boisées. Les communes de la vallée de la Loire au relief plus tourmenté, se sont boisées et embroussaillées.

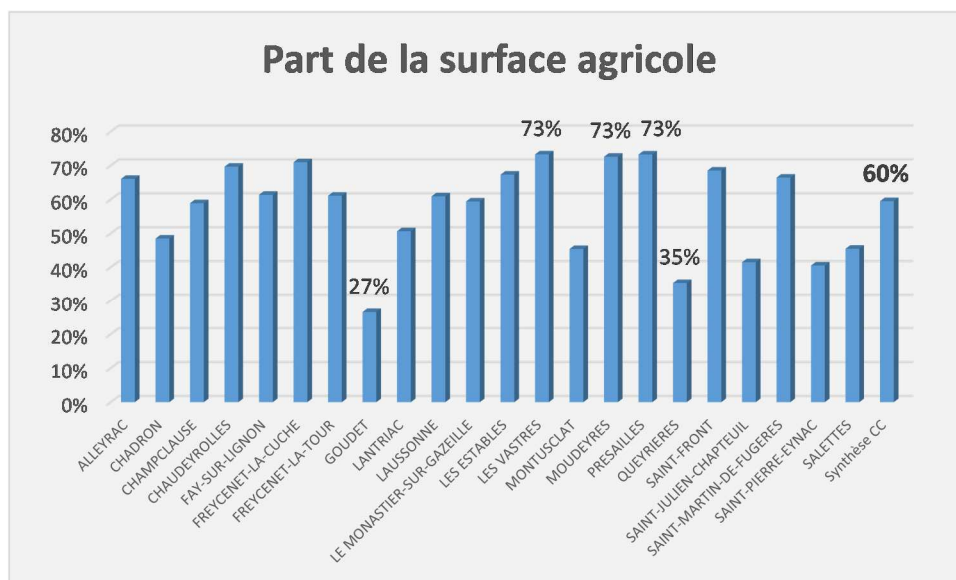
Plusieurs phénomènes peuvent expliquer cette perte : une baisse des actifs agricoles, une topographie difficile, une dimension de parcelle culturelle, l'instauration du Fond Forestier National en 1946, un développement urbain plus ou moins intense,...

Quelles que soient les causes, l'espace agricole a plus ou moins reculé en 68 ans.

### 3. CARACTERISTIQUES DE L'AGRICULTURE

#### 3.1. La surface agricole

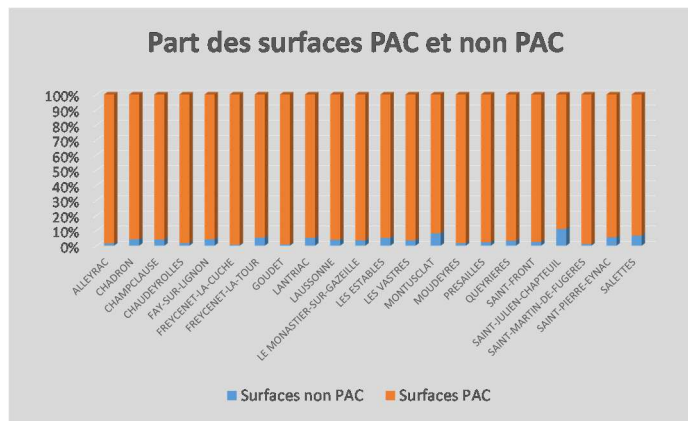
Les 46 129 ha de la Communauté de Communes sont composés à 60% de terres agricoles, les écarts allant de 27% à Goudet à 73% aux Vastres, Moudeyres et Présailles.



Les prairies permanentes représentent 90% des terres agricoles déclarées à la PAC. Seule la commune de St Martin de Fugères fait exception avec seulement 54%.

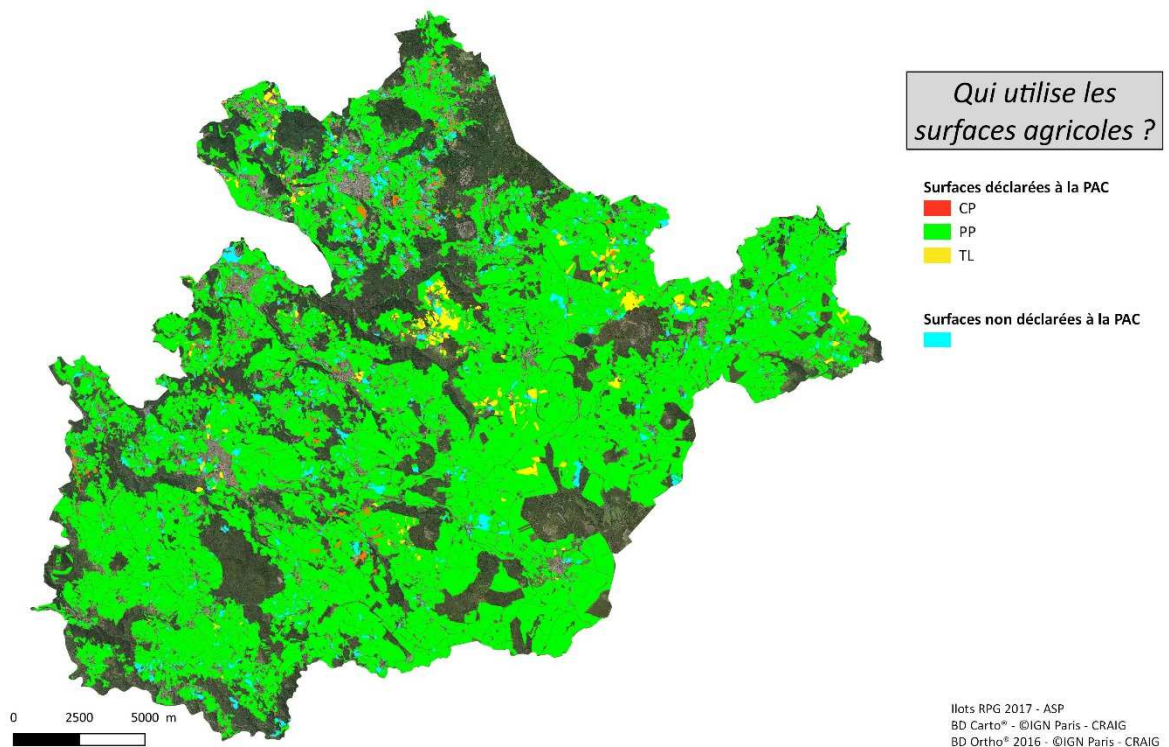
Communes	Surfaces de la commune	Total TL	Total PP	Surfaces PAC	Surfaces non PAC	Surfaces agricoles totales	% de la surface agricole
ALLEYRAC	1 134	213	525	738	11	749	66%
CHADRON	1 362	146	486	632	28	660	48%
CHAMPCLAUSE	2 227	8	1 250	1 259	53	1 312	59%
CHAUDEYROLLES	1 890	37	1 257	1 294	23	1 317	70%
FAY-SUR-LIGNON	1 324	24	754	778	35	813	61%
FREYCENET-LA-CUCHE	1 625	5	1 141	1 145	8	1 154	71%
FREYCENET-LA-TOUR	793	17	441	458	26	485	61%
GOUDET	450	21	98	118	1	119	27%
LANTRIAC	2 283	235	860	1 095	61	1 156	51%
LAUSSONNE	2 511	108	1 362	1 470	60	1 530	61%
LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE	3 939	214	2 044	2 258	82	2 341	59%
LES ESTABLES	3 394	26	2 139	2 166	119	2 285	67%
LES VASTRES	3 034	122	2 023	2 145	79	2 224	73%
MONTUSCLAT	1 047	27	409	436	39	475	45%
MOUDEYRES	925	21	639	660	11	672	73%
PRESAILLES	2 223	37	1 555	1 592	37	1 629	73%
QUEYRIERES	1 395	36	441	477	16	493	35%
SAINTE-FRONT	5 233	73	3 424	3 497	90	3 587	69%
SAINTE-JULIEN-CHAPTEUIL	2 826	217	825	1 042	130	1 173	42%
SAINTE-MARTIN-DE-FUGERES	2 087	627	744	1 371	16	1 387	66%
SAINTE-PIERRE-EYNAC	2 399	257	660	917	55	972	41%
SALETES	2 028	247	613	860	62	922	45%
Synthèse CC	46 129	2 720	23 690	26 410	1 045	27 455	60%

Les surfaces agricoles non déclarées à la PAC sont peu importantes. Ce sont généralement de la rétention des propriétaires mais uniquement.



**La Communauté de communes n'est pas une terre d'estive.** Les terres sont exploitées généralement par des exploitants de proximité (commune de l'exploitant et communes limitrophes). Seules les terres du GFA exploitées par le groupement pastoral et quelques exploitants sans animaux génèrent un peu de prise en pension.

## Communauté de communes Mézenc Loire Meygal



*Cf annexes : cartes communales de l'utilisation des surfaces agricoles*

### 3.1.1. Les exploitations de la communauté de communes

**La surface moyenne déclarée à la PAC est de 96 ha/exploitation.**

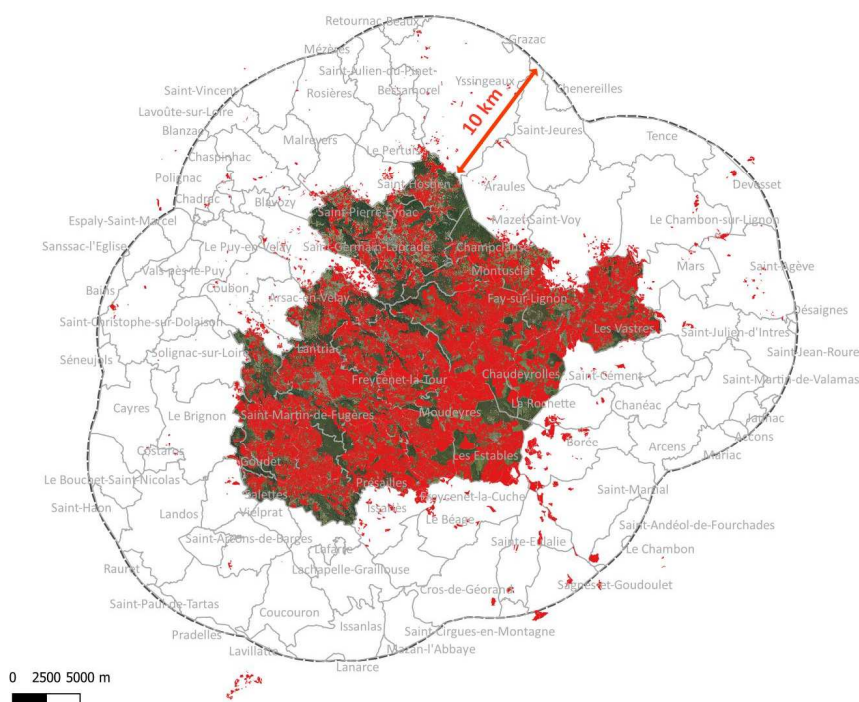
Les écarts allant de 300 ha à 2 ha. Les petites surfaces sont généralement non professionnelles, ce sont les retraités ou les « loisirs ».

La taille des exploitations n'est pas dépendante de la situation géographique de la commune.

Communes	SAU PAC		
	moy.	min.	max.
ALLEYRAC	75	2	185
CHADRON	77	7	243
CHAMPCLAUSE	104	4	255
CHAUDEYROLLES	109	9	204
FAY-SUR-LIGNON	112	22	194
FREYCENET-LA-CUCHE	87	2	243
FREYCENET-LA-TOUR	87	3	303
GOUDET	154	58	190
LANTRIAC	113	3	262
LAUSSONNE	87	3	220
LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE	93	2	229
LES ESTABLES	136	2	303
LES VASTRES	109	5	257
MONTUSCLAT	123	2	277
MOUDEYRES	102	15	303
PRESAILLES	118	10	243
QUEYRIERES	70	8	147
SAINT-FRONT	100	6	255
SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL	68	7	211
SAINT-MARTIN-DE-FUGERES	94	5	229
SAINT-PIERRE-EYNAC	91	2	280
SALETTES	101	10	195
Synthèse CC	96	2	303

Les exploitations débordent de la Communauté de Communes pour trouver du foncier. Elles cultivent dans les communes limitrophes, voir plus loin.

Communauté de communes Mézenc Loire Meygal



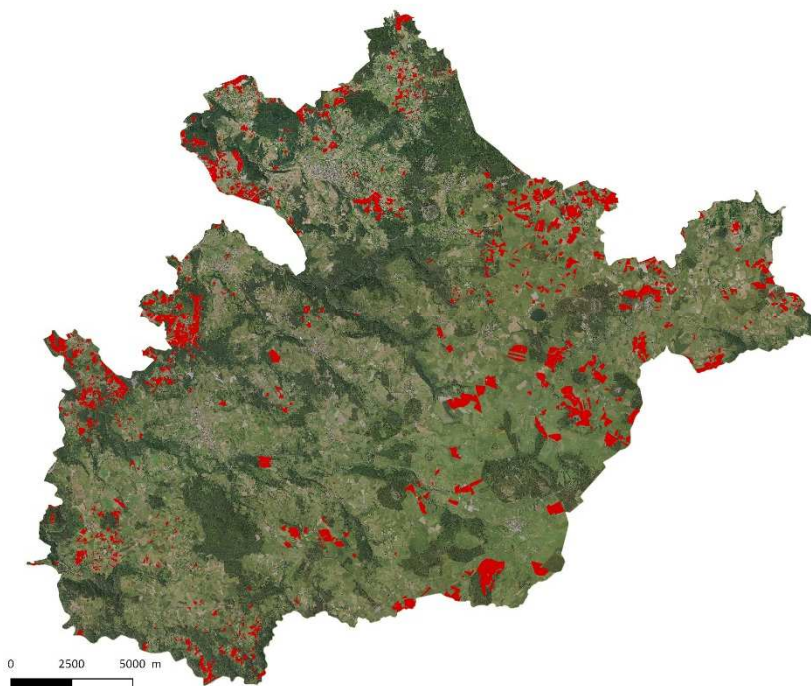
Surfaces exploitées hors communauté de communes par les exploitants de la communauté de communes

Ilots RPG 2017 - ASP  
BD Carto® - ©IGN Paris - CRAIG  
BD Ortho® 2016 - ©IGN Paris - CRAIG

### 3.1.2. Les exploitations hors communauté de communes

**153 agriculteurs hors Communauté de Communes exploitent 2 611 ha.** Ce sont les communes de bordure qui ont le plus d'hectares, ce qui est normal. Ces exploitations ont la même logique d'exploitation du foncier que celles de la Communauté de Communes.

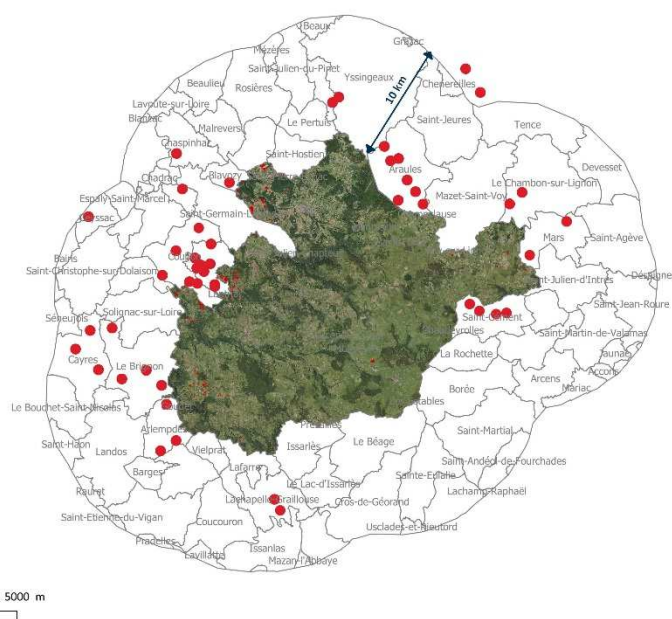
#### Communauté de communes Mézenc Loire Meygal



*Surfaces exploitées par des exploitants hors communauté de communes*

Ilots RPG 2017 - ASP  
BD Cartho® - ©IGN Paris - CRAIG  
BD Ortho® 2016 - ©IGN Paris - CRAIG

#### Communauté de communes Mézenc Loire Meygal



*Origine des exploitants extérieurs à la communauté de communes*

Ilots RPG 2017 - ASP  
BD Cartho® - ©IGN Paris - CRAIG  
BD Ortho® 2016 - ©IGN Paris - CRAIG

*Cf annexes : carte de l'utilisation des surfaces suivant l'origine des exploitants (CC ou hors CC).*

### 3.1.3. Les îlots PAC

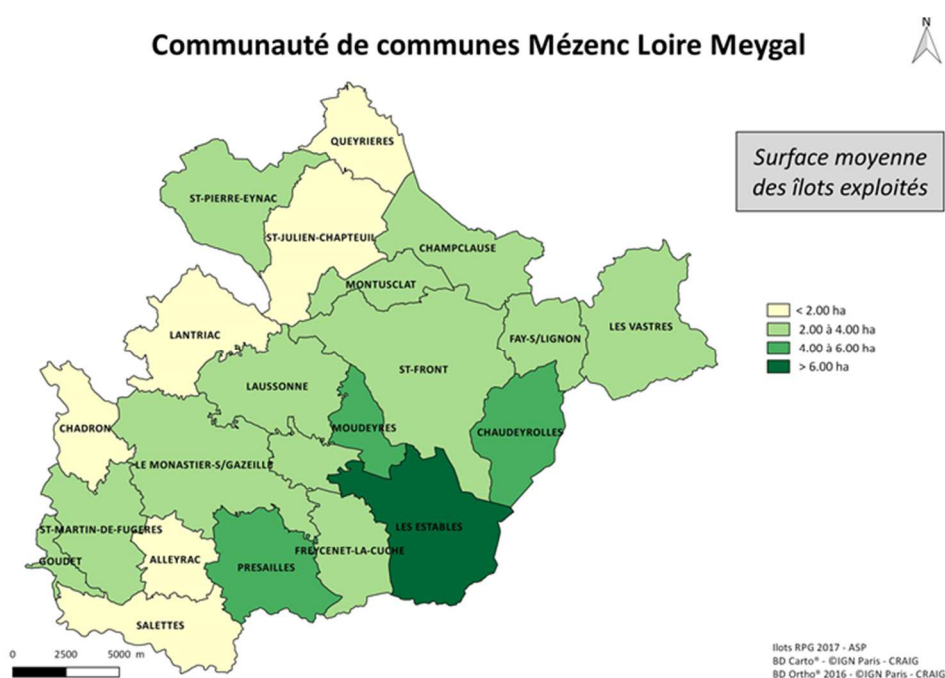
La taille des îlots est très importante pour une exploitation. Elle est déterminante pour la rentabilité et la pérennité de l'agriculture. Ces derniers sont composés majoritairement de plusieurs parcelles cadastrales et donc de plusieurs propriétaires.

Seules 5 communes ont eu par le passé des Aménagements Fonciers.

Chadeyrolles en totalité.

Lantriac, Laussonne, Freyceney Latour et Laussonne en partie.

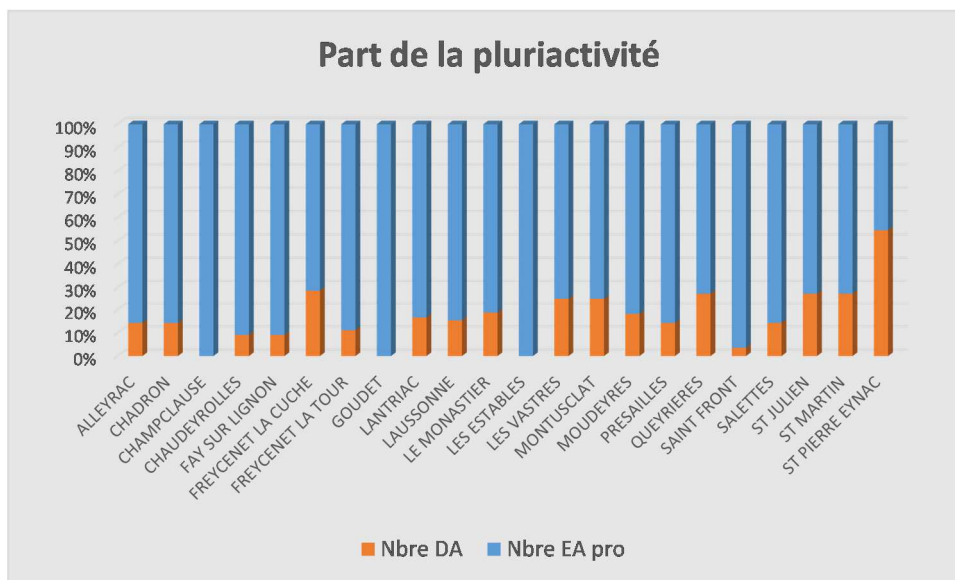
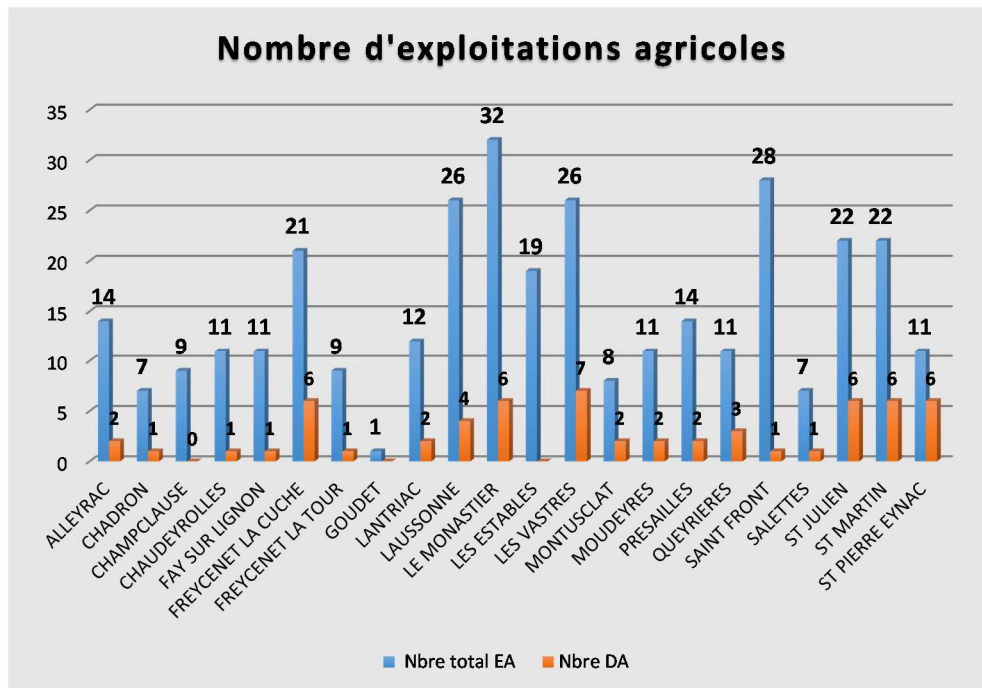
**La taille moyenne d'un îlot est de 2.5ha.** De très grosses disparités apparaissent au sein d'une même commune mais également entre commune. Les communes « d'en haut » (sauf Alleyrac) possèdent des structures foncières plus grandes donc plus facile à travailler.



Communes	Nb îlots	Surf îlot moy	Surf min îlot	Surf max îlot
ALLEYRAC	560	1.32	0.07	22.85
CHADRON	399	1.58	0.03	17.62
CHAMPCLAUSE	455	2.77	0.04	60.48
CHAUDEYROLLES	223	5.80	0.12	62.83
FAY-SUR-LIGNON	232	3.35	0.10	37.52
FREYCENET-LA-CUCHE	425	2.69	0.06	68.85
FREYCENET-LA-TOUR	197	2.33	0.08	34.14
GOUDET	52	2.28	0.03	21.09
LANTRAC	619	1.77	0.07	23.61
LAUSSONNE	699	2.10	0.04	89.09
LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE	938	2.41	0.03	42.56
LES ESTABLES	354	6.12	0.03	112.34
LES VASTRES	909	2.36	0.02	46.81
MONTUSCLAT	230	1.90	0.04	49.68
MOUDEYRES	171	3.86	0.14	46.74
PRESAILLES	347	4.59	0.12	37.28
QUEYRIERES	423	1.13	0.06	24.16
SAINT-FRONT	884	3.96	0.02	68.22
SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL	644	1.62	0.01	22.12
SAINT-MARTIN-DE-FUGERES	687	2.00	0.05	39.80
SAINT-PIERRE-EYNAC	554	1.66	0.08	33.56
SALETTES	577	1.49	0.02	16.99
<b>Synthèse CC</b>	<b>10 579</b>	<b>2.50</b>	<b>0.01</b>	<b>112.34</b>

### 3.2. Les exploitations

Le nombre d'exploitations professionnelles dont le siège social se situe sur la Communauté de Communes s'élève à 332 dont 60 de double actif.



Hormis sur Saint Pierre Eynac, les DA représentent moins de 30% des exploitants par commune.

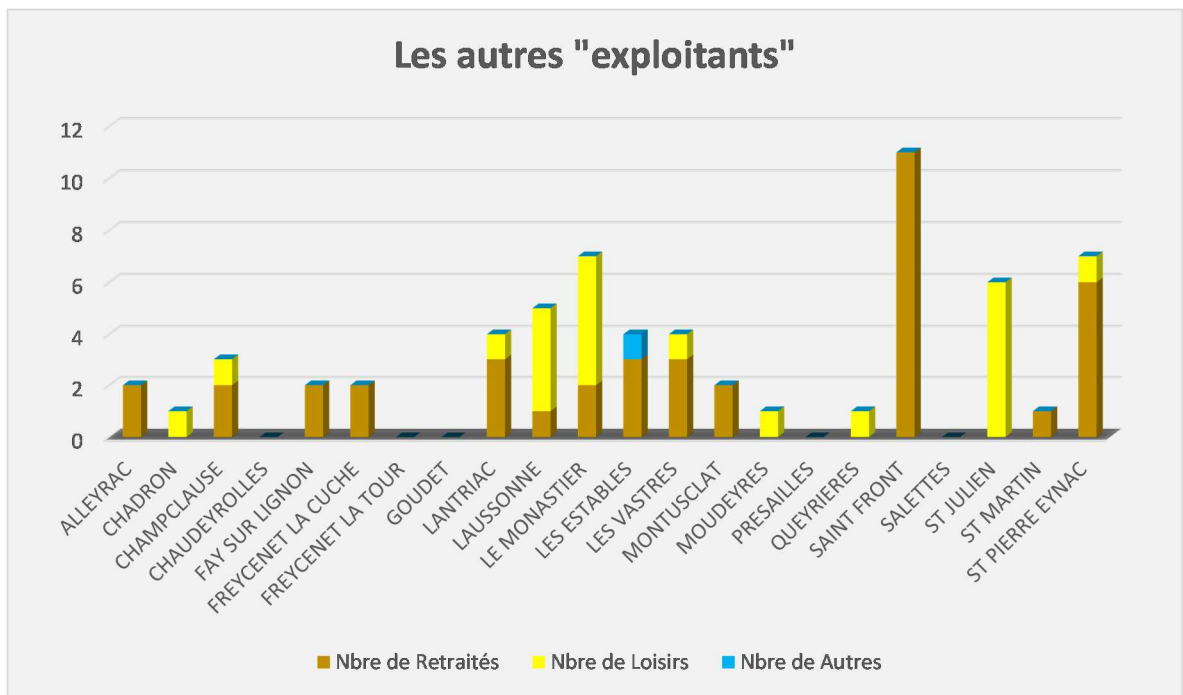
D'autres types d'exploitations des terres existent.

- Retraités : 40
- Loisirs : 22
- Autres : 1

● Les « retraités » sont soit des retraités agricoles, soit des retraités d'autres catégories professionnelles (en grande majorité). Ils sont en général propriétaires des terres qu'ils exploitent.

● Les « loisirs » sont principalement sur les communes du bas en périphérie urbaine. Ils ne sont pas forcément propriétaires.

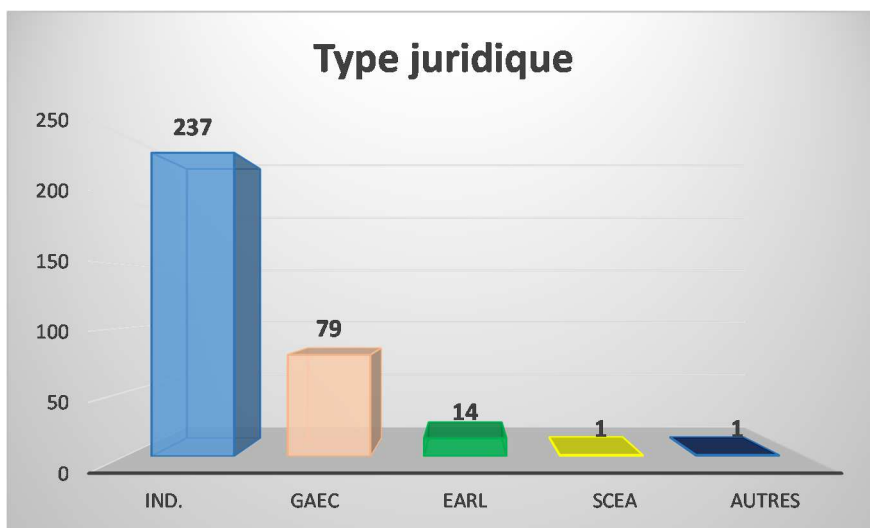
● Autres étant la ferme pédagogique de St Front.



On retrouve l'agriculture de loisirs sur « les communes du bas » plus urbaines.

### 3.2.1. Statut juridique

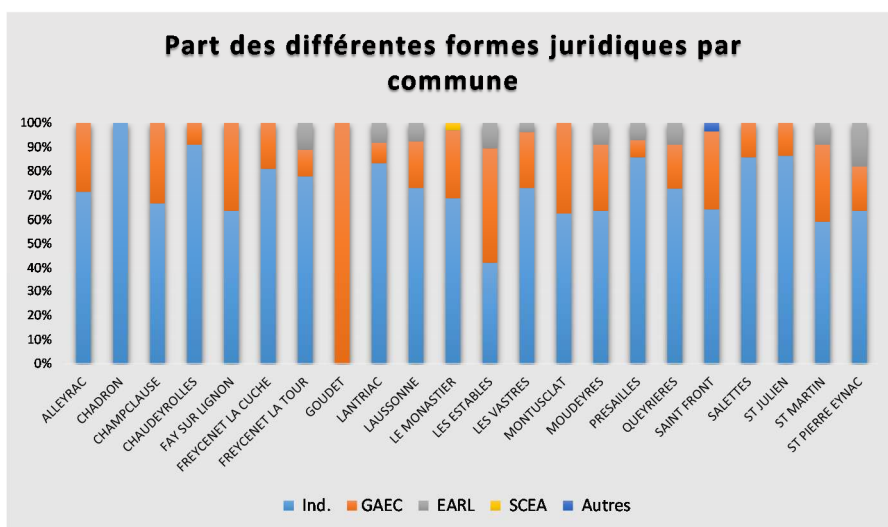
La grande majorité des exploitations sont des **exploitations individuelles (71%)**.  
Les formes sociétaires représentent 28% des exploitations.



Le nombre d'associés dans les GAEC est le suivant :

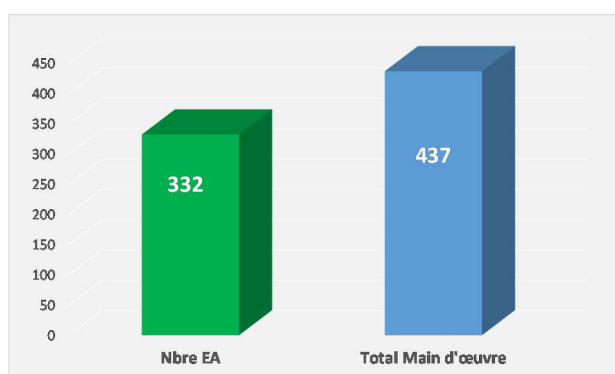
- 2 associés = 58 EA
- 3 associés = 16 EA
- 4 associés = 4 EA
- 5 associés = 1 EA

Les EARL sont à 86% unipersonnelle.



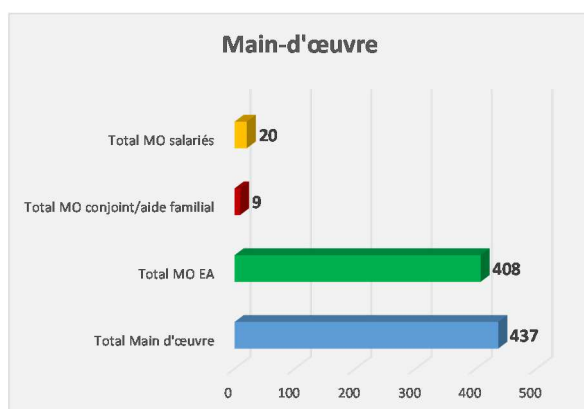
Chadron n'a pas de forme sociétaire, et c'est aux Estables qu'elles sont le plus importantes.

### 3.2.2. La main d'œuvre

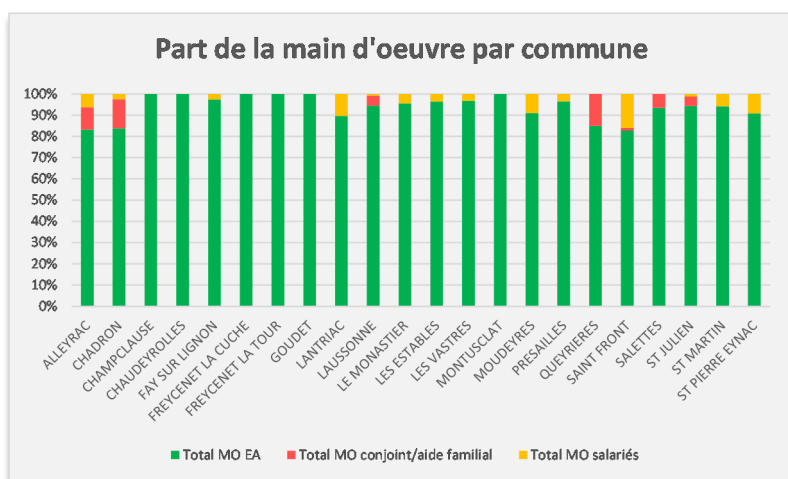


**Les 332 EA emploient 437 équivalents temps plein.**

**1.32 actifs rémunérés par exploitation.**



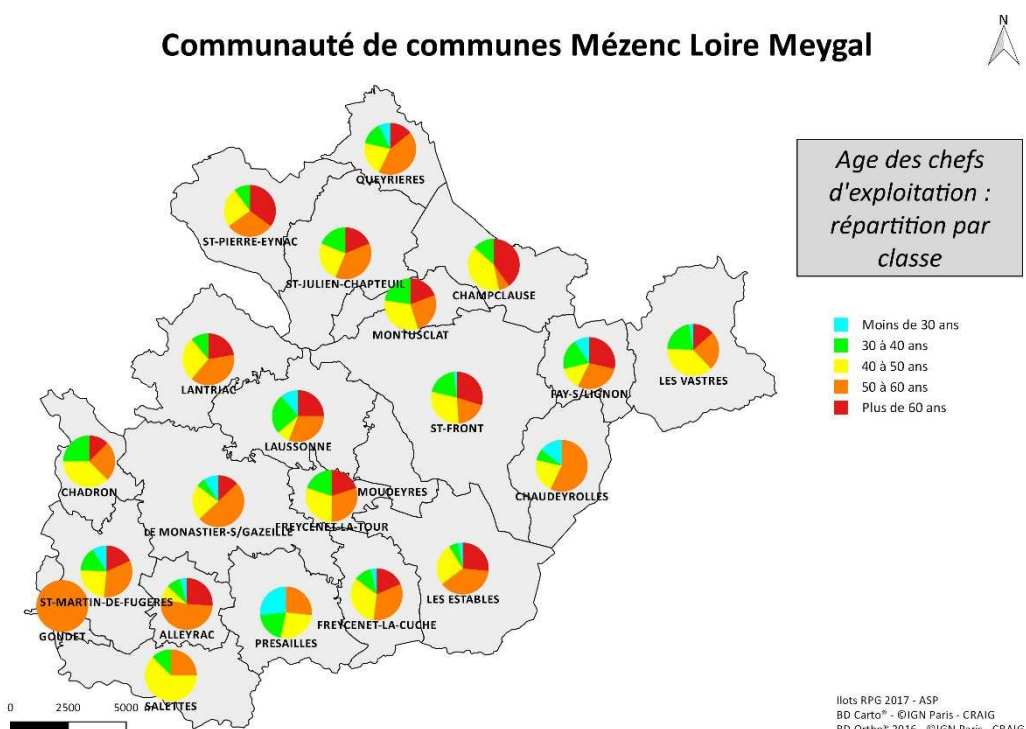
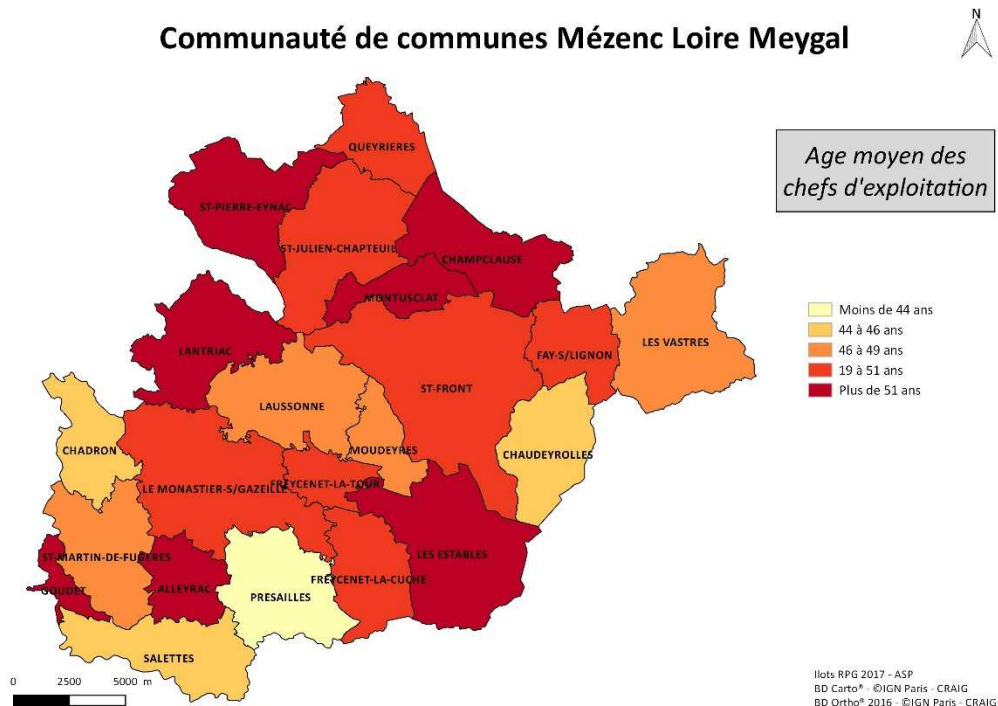
**93% de la main d'œuvre sont les exploitants.**



L'agriculture représente un poids économique avec les emplois directs qu'elle génère. Mais elle est aussi source d'emploi à l'amont et l'aval de l'exploitation avec des métiers dans les coopératives, les entreprises privées, les industries agro-alimentaires, les abattoirs, les banques, les assurances, les administrations,.... Selon une étude du GIS Elevages Demain et de l'INRA, une exploitation génère 1.8 ETP. Cela représente **598** emplois induits pour l'économie locale.

### 3.2.3. Les âges

L'âge moyen des exploitants est de 50 ans.



Présailles a l'âge moyen le plus jeune avec 41 ans. Elle est la seule commune à avoir des classes d'âge équivalentes.

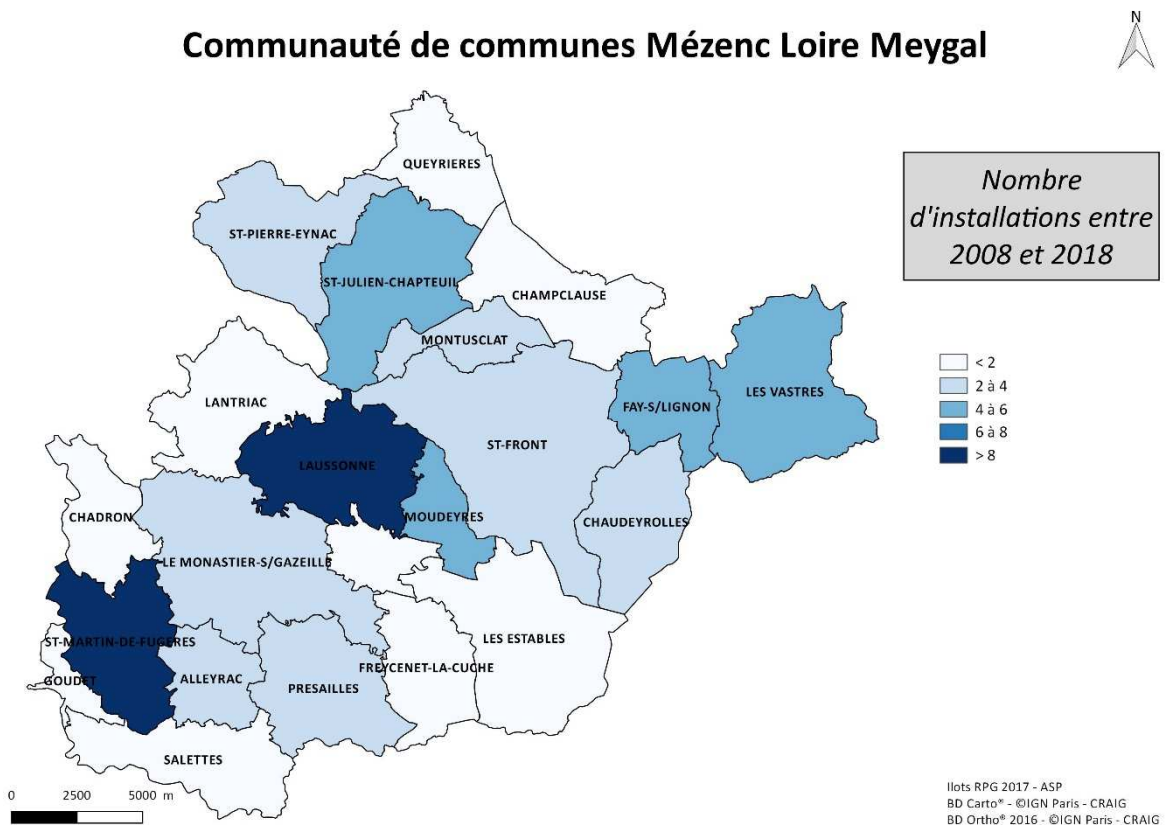
Chadron, Chaudeyrolles Laussonne, Les Vastres, Moudeyres, Saint Martin de Fugères et Salettes sont également en dessous de la moyenne des 50 ans.

Saint Pierre Eynac, Les Estables, Goudet, Champclause, Montusclat, Lantriac et Alleyrac sont les communes où va se poser rapidement le devenir des exploitations. Les Estables étant un peu à part par rapport aux nombres de sociétés, mais les associés restant pourront-ils assurer l'avenir de l'exploitation ?

### 3.2.4. Les installations

Depuis 2008 **77 installations avec DJA** ont eu lieu sur le territoire. Les installations sociétaires sont les plus nombreuses.

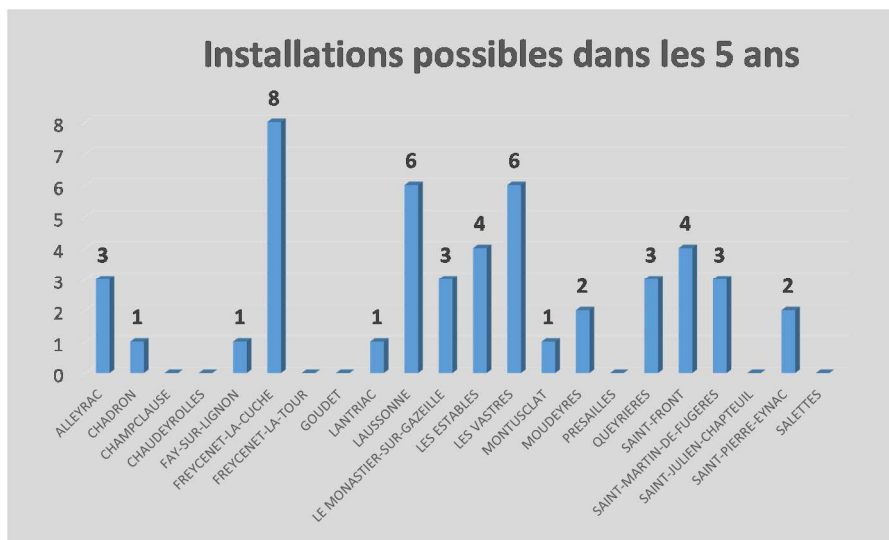
Seul Goudet et Freycenet Latour n'ont pas vu d'installation.



La pérennité des exploitations a été abordée. Il a été demandé sur les 5 prochaines années s'il peut y avoir ou pas une reprise de l'exploitation (soit à la suite d'un départ en retraite, soit en plus). Il s'agit d'une estimation. Elle permet néanmoins de donner une lisibilité de la pérennité dans les 5 ans.

**48 exploitations pensent avoir une reprise.** Cette reprise peut être :

- une installation suite à un départ.
- une installation de l'époux (se) suite au départ en retraite du conjoint.
- une installation d'associés en plus sans remplacement.

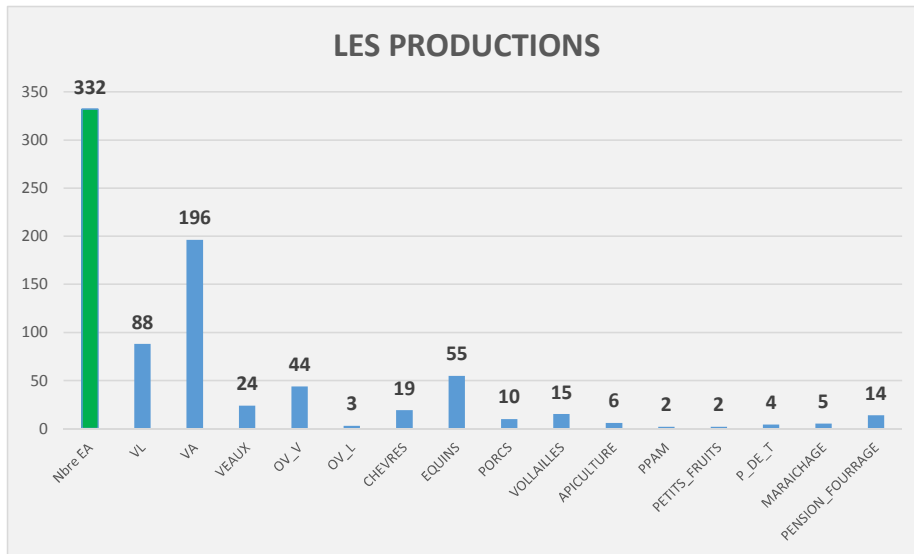


Freycenet Lacuche se démarque avec Laussonne et Les Vastres.

Sur 7 communes, les exploitants pensent ne pas avoir de reprenneur connu. Sur Présailles, la population étant jeune, cela n'est pas surprenant et inquiétant. Pour Goudet et Freycenet latour par contre toujours pas de reprise.

### 3.3. Les systèmes de production

Une agriculture tournée majoritairement vers l'élevage avec 59% des exploitants en bovins allaitants.



#### 3.3.1. La filière allaitante

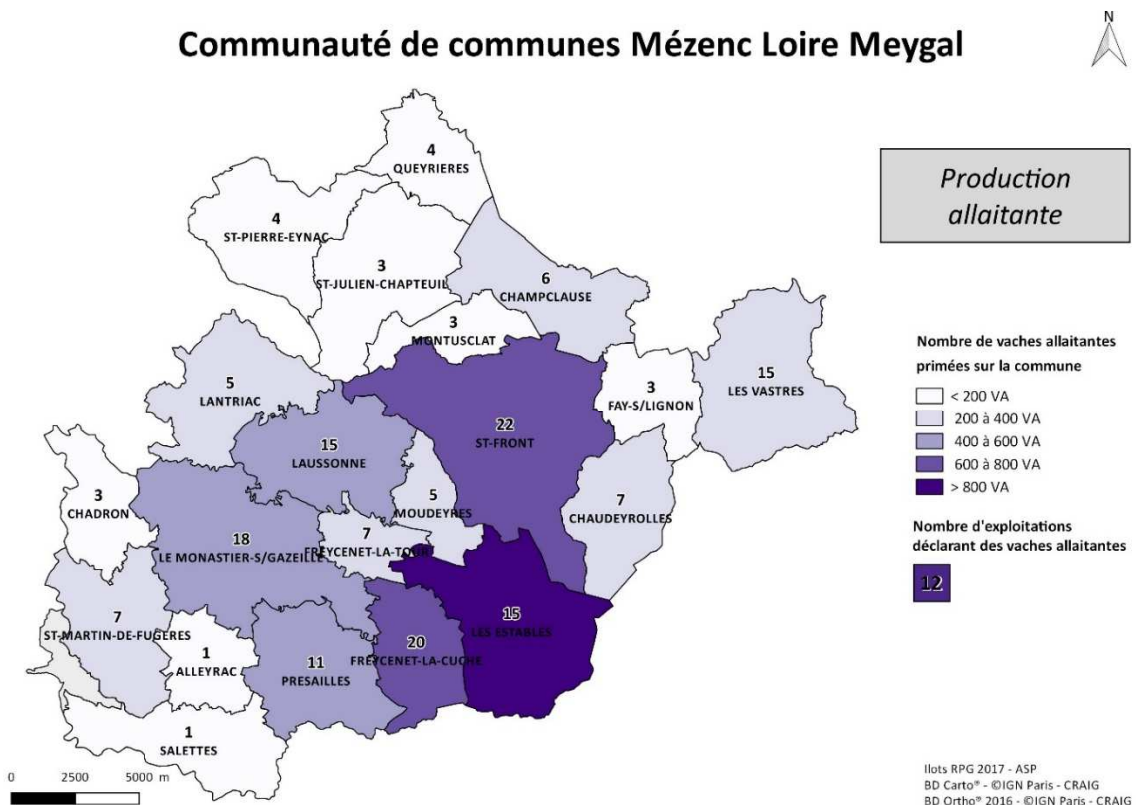
**59% des EA élèvent des vaches allaitantes.**

Les communes « d'en haut » sont majoritairement tournées vers l'allaitant. Fay et Alleyrac font figure d'exception.

Les vaches allaitantes primées représentent 18% des vaches primées du département.

La vente directe de viande est pratiquée par quelques exploitations.

### Communauté de communes Mézenc Loire Meygal

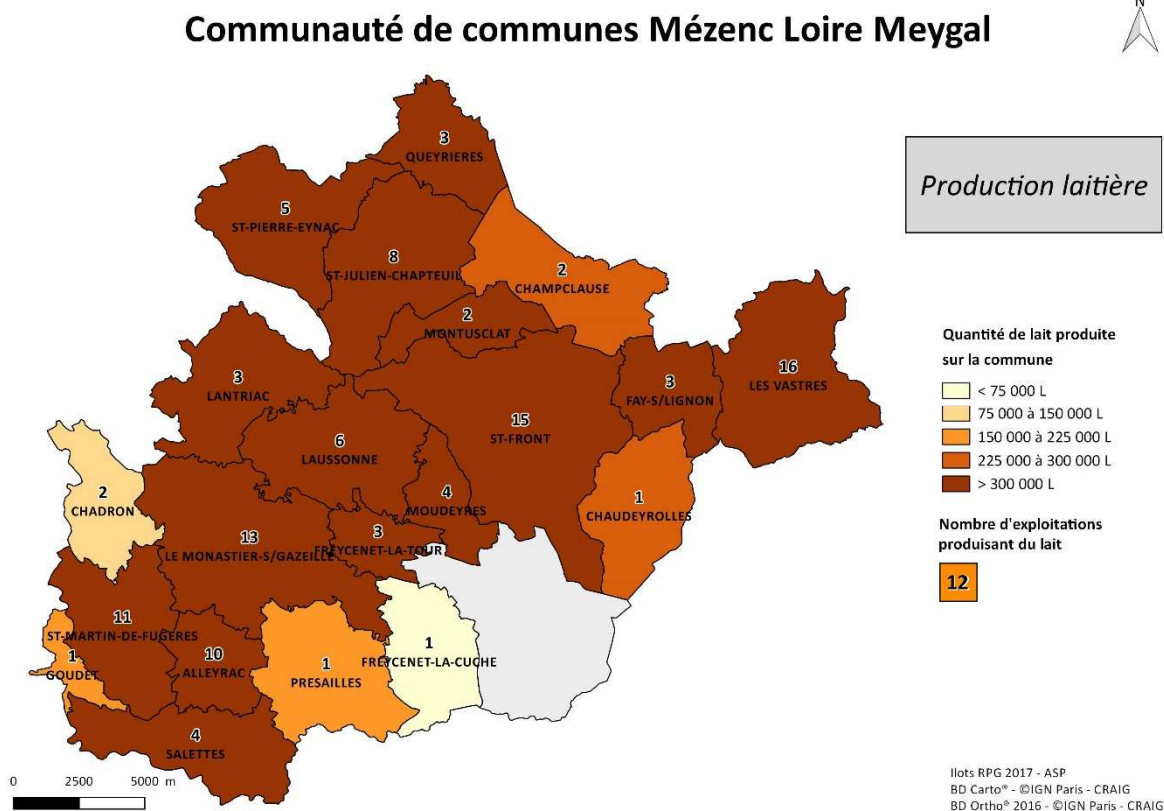


### 3.3.2. La filière laitière

**88 exploitations laitières.**

**25 500 000 litres de lait livrés** (6% de la production du département)

6 entreprises laitières (2 coopératives et 4 privées) collectent sur le territoire.



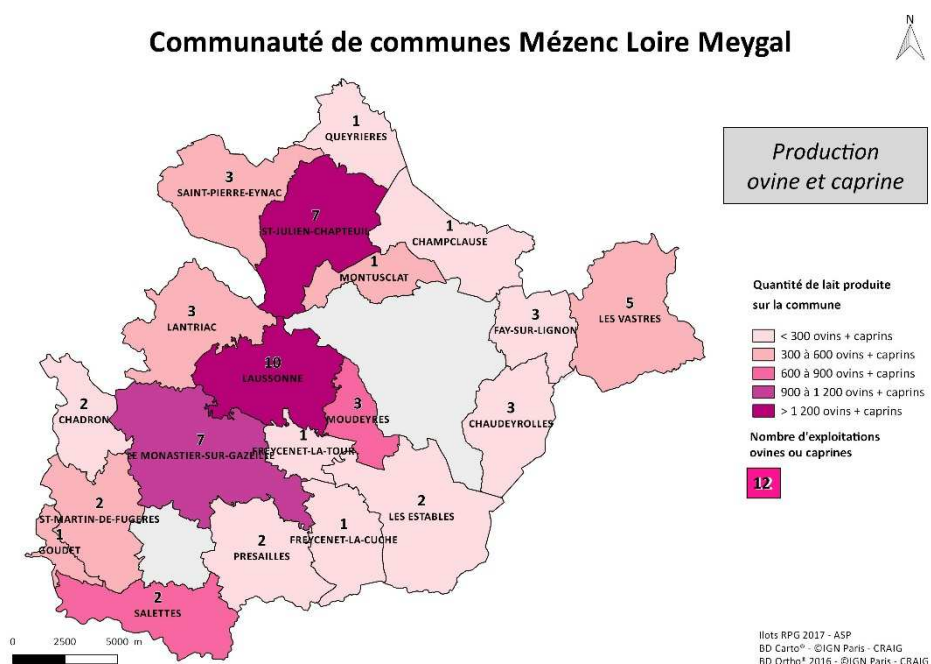
Ce sont St Martin de Fugères, Alleyrac, St Pierre Eynac et St Julien Chapteuil qui produisent le plus de lait par hectare de SAU.



**5 exploitations** transforment tout ou partie de leur lait en fromage.

### 3.3.3. La filière ovine et caprine

Les ovins et caprins se retrouvent dans les communes centrales à quelques exceptions. C'est là aussi ou historiquement il y avait la plus forte concentration d'ovins.



Les ovins viande sont majoritaires, seulement 3 exploitations ont des ovins lait avec de la transformation fromagère. Des exploitations pratiquent la vente directe de viande en caissette.

Les élevages caprins transforment majoritairement leur production de lait. Les plus gros effectifs livrent leur lait à une entreprise laitière locale.

### 3.3.4. Les autres productions

#### Les porcs

Très peu d'élevage

3 exploitations transforment leur production.

#### La volaille

Ce sont majoritairement de la volaille label et des poules pondeuses. La volaille fermière avec abattage et transformation est minime.

#### Les équins

Historiquement les chevaux de trait ont toujours fait partie du paysage de ce territoire. 55 exploitations en détiennent, ce sont des petits effectifs.

#### L'apiculture

6 apiculteurs sur le secteur dont une installation récente.

#### Les productions végétales

4 exploitations cultivent des pommes de terres et vendent en directe.

4 exploitations entretiennent des petits fruits et/ou des plantes médicinales

5 exploitations de maraichage

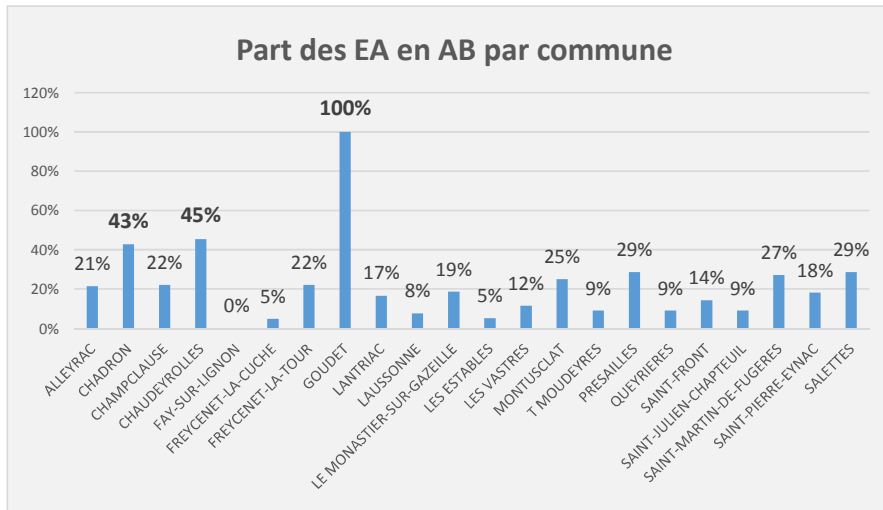
#### Autres

14 exploitations pratiquent la vente de fourrage et/ou d'herbe avec de la prise en pension d'animaux.

### 3.4. Les signes officiels de qualité

#### 3.4.1. L'agriculture biologique

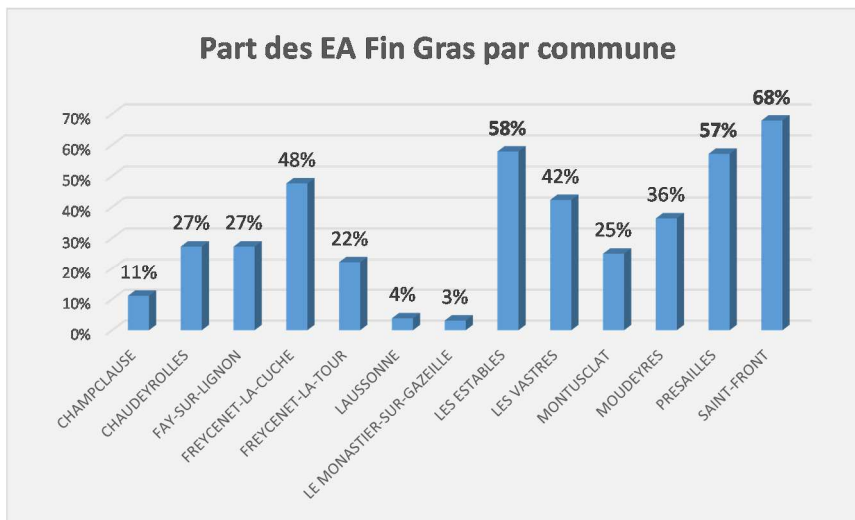
17% des exploitations sont en agriculture biologiques.



43% des EA qui font de la vente directe sont en AB.

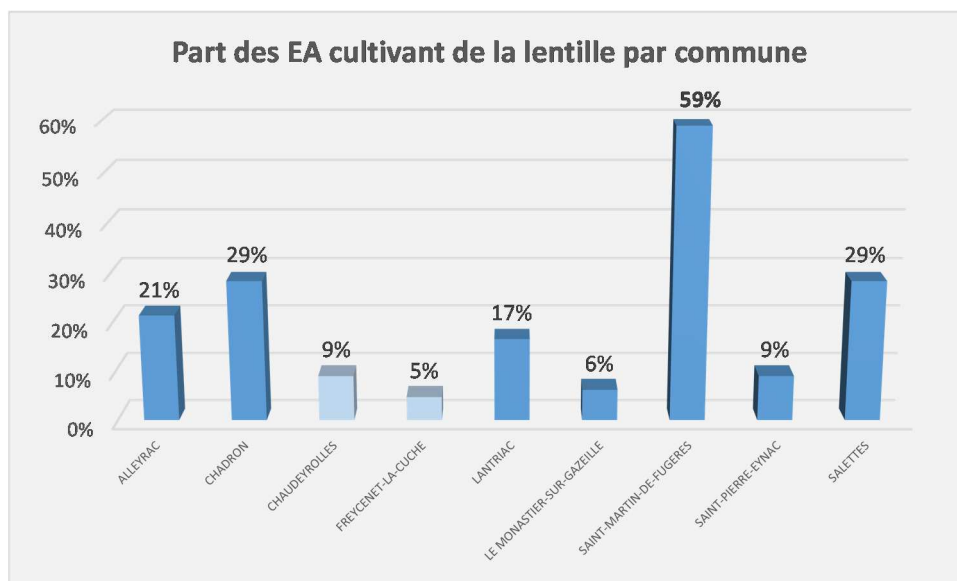
#### 3.4.2. Le Fin Gras

76 EA adhèrent au Fin Gras.



### 3.4.3. La Lentille Verte du Velay

27 EA cultivent de la Lentille.



### 3.5. La valorisation des produits en circuits courts

**23% des exploitations** ont choisi d'utiliser les circuits courts comme mode de commercialisation. On retrouve tous les types de production dans cette dynamique d'écoulement des produits.

Ce type de vente entraîne souvent une transformation. **8% de ces exploitations transforment leurs productions.** La majorité d'entre elles ont leur propre atelier de transformation à la ferme, d'autres louent des ateliers à l'extérieur ou bien sous traite aux abattoirs la découpe de la viande.

Beaucoup ont développé une activité de vente à la ferme. De multiples autres modes de vente sont pratiqués comme, les marchés, les AMAP, les magasins de producteurs fermiers, les restaurants,...

### 3.6. Les bâtiments agricoles

Lors de l'enquête ont été repérés les bâtiments agricoles se situant sur le territoire ainsi que des bâtiments de coopérative, de CUMA et de négociants de bestiaux.

Les projets de bâtiment sont approximativement repérés d'une couleur différente.

#### 3.6.1. Rappel de la réglementation

##### 2 types de réglementation existent :

- Le règlement sanitaire départemental (RSD) qui dépend de l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- Le régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) qui dépend de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Les exploitations dépendent de l'une ou l'autre réglementation suivant le nombre et le type d'animaux présents.

##### A savoir :

Plus de 50 vaches laitières ou mixtes, ou plus de 100 vaches allaitantes, ou plus de 50 places de veaux de boucherie, ou plus de 50 animaux équivalents porcs (un animal reproducteur = 3 AE, un porc à l'engrais = 1 AE et un porcelet de moins de 30 kg = 0.2 AE), ou plus de 5 000 animaux équivalents volailles....., sur l'exploitation et celle-ci est soumise au régime des installations classées sinon elle dépend du régime du RSD.

##### A retenir :

**Pour les exploitations dépendant du RSD**, les distances à respecter pour l'implantation, l'aménagement ou l'agrandissement des **bâtiments d'élevage** sont les suivantes par rapport :

- **aux habitations** : 100 m pour les élevages porcins sur lisier, 25 m pour les élevages de volailles et lapins de moins de 500 animaux de plus de 30 jours, **50 m pour les autres cas.**
- zones destinées à l'habitation dans les documents d'urbanisme : pas de prescription prévue
- aux puits, forages, sources, berges des cours d'eau : 35m
- aux lieux de baignade : 200 m
- piscicultures: 200 m

**Pour les exploitations dépendant des ICPE**, ce sont les arrêtés du 27 décembre 2013 qui s'appliquent. Les distances à respecter pour l'implantation, aménagement ou agrandissement **des bâtiments d'élevage et leurs annexes** sont les suivantes par rapport :

- **aux habitations** des tiers, locaux habituellement occupés par des tiers, des stades, terrains de camping agréés : **100 m.**
- **aux zones destinées à l'habitation** par les documents d'urbanisme : **100 m** sauf prescription supérieure prévue
- aux puits, forages, sources, berges des cours d'eau, .... : 35 m
- aux lieux de baignade et plage (sauf piscines privées) : 200 m
- aux piscicultures : 200 m en amont

#### 3.6.2. Les bâtiments par commune

## ALLEYRAC

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
BERANGER RENE					X	
CHAMBON JEAN MARIE					X	
CHAMBON ROGER	X	X		X		
CHAMBONROLAND	X	X		X		
COULAUD GILLES	X	X				
DUMONTEIL RICHARD	X	X		X		
GAEC DE L'HOLME			X	X		
GAEC DE RECLUSAS			X	X		
GAEC DU VOLCAN			X	X		
GAEC ELEVAGE ROCHE			X	X		
GIMBERT YVON	X					
SOLEILHAC ERIC	X			X		
TRIBOULET GENEVIEVE	X	X				
VILLARD ANDRE	X	X				
VOLLE NICOLAS	X			X		





## CHAUDEYROLLES

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
CHAMBON MICHEL	X			X		
DEMOURGUES ERIC	X			X		X
DEVIDAL THIBAUT	X			X		
GAEC DU SIGNON			X	X		
GAEC DU LAQUET	X	X				
HERPHELIN JEROME	X			X		
LEBLANC CHRISTOPHE	X	X		X		X
ROMEAS CYRILLE	X	X		X		X
SELMY FLORENCE	X	X				
VEY JEAN-PIERRE	X			X		
VIDAL ALAIN	X	X		X		

## LES ESTABLES

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
BRUN DIDIER	X	X				
CHANUT MARIE-AGNES	X	X				
CHARRE CYPRIEN	X					
COOPERATIVE DES ELEVEURS BOVINS DU MEZENC			X	X		
CORTIAL GEORGES	X	X				
CORTIAL NOEL	X			X		
EXBRAYAT NOEL	X			X		
EYRAUD GILBERT	X	X				
GAEC A LA BONNE FOURCHE	X			X		
EARL DE BEL ARBRE	X			X		
GAEC DE BLACHEREDONDE			X	X		
GAEC DE LA CHAROLAISE			X	X		
GAEC DE L'ALAMBRE	X			X		
GAEC DES CONGERES	X			X		X
GAEC DU MEZENC	X			X		
GAEC DU PRINTEMPS	X			X		
GAEC DU TERROIR DU MEZENC	X			X		X
EARL LA BELLE AUBRAC	X			X		X
GAEC LES RUCHERS DU MEZENC					X	
GIRAUD ROLAND	X			X		
ROMEAS YVETTE	X					
SANIAL GUILLAUME	X	X				
FOURCADE GILLES	-	X				

## FAY SUR LIGNON

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
DELABRE RAPHAELLE	X	X				
DIEMUNSCH ANDRE	X	X				
FAURE MOHINI					X	
FERRIOL BRIGITTE					X	
GAEC DE L'ESTRAS			X	X		
GAEC DES FRONTIERES			X	X		
GAEC DES TRADITIONS FERMIERES			X	X		
GAEC FLEURS DES NEIGES	X			X		X
GIRAUD SYLVIE	X	X				
RANCHON YVES	X			X		
BOURGEON DANIEL			X	X		

## FREYCENET LACUCHE

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
ACCASSAT DENIS	X			X		
BRUCHET MICHEL	X	X				
DECOUDIER FRANCOISE	X	X				
FARGIER REGIS	X	X				
GAEC DES DEUX RABBES	X			X		X
GAEC DES PRAIRIES FLEURIES	X			X		X
GAEC DU ROCHASSE	X			X		
GAEC JOSSERAND	X			X		
GAGNE CHRISTELLE	X	X				
GIBERT HERVE	X			X		
GRANJON MARIE-HELENE	X	X				
MIALON ROGER	X			X		
MOULIN DIDIER	X	X				
NOUVET GEORGES	X			X		
OLLIER ERIC	X			X		
OLLIER THOMAS	X	X		X		
ROCHETTE PATRICK	X			X		
ROCHETTE RICHARD	X			X		
ROMIEU HERVE	X			X		
TESTUD LIONEL	X			X		X
VERDUN NICOLE	X	X				



## GOUDET

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
GAEC DU PIPET	X			X		







MIRMAND JEAN-PIERRE	X	X				
MOULIN GERARD	X	X				
PHILIBERT JEAN-MARC	X			X		
PHILIBERT JEROME				X		X
PRADIER ANDRE	X			X		
ROCHE GERARD	X	X		X		
SCEA FERME DE CHABANNES	X			X		
SEJALON DIDIER	X			X		



## MOUDEYRES

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
CHANAL DENIS	X	X				
CHANAL FABRICE	X			X		
CHENERBERTRAYMOND	X	X				
EARL LAUTHONY	X			X		
GAEC DES CHAUMIERES	X			X		X
GAEC DES MATRASSOUX	X	X		X		
GAEC LA FREYDEYRE			X	X		
GENTES PHILIPPE	X	X				
GRAIL JEROME	X	X				
ISSARTEL ALAIN	X			X		
MAURIN ANNA-GAELE	X	X				
GABORIOT					X	

## **PRESAILLES**

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
ALLEMAND OLIVIER	X			X		
BOYER GUILLAUME	X			X		
CHABANNES YOAN	X	X		X		
EARL DE SOUS BESSOUS			X	X		
EARL LA BELLE AUBRAC	X				X	X
FAURE JOHAN	X			X		
GAEC LE CHER			X	X		
MASSON DAVID	X			X		
MASSON LAURENT	X			X		
PESSEMESSE BERNARD	X	X				
RIBES XAVIER	X	X		X		X
ROCHETTE JACKY	X			X		
SOUCHIERE LOIC	X			X		
TARDY NICOLE	X	X				
TERRASSE FRANCK	X			X		

## QUEYRIERES

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
BOURET DANIELLE	X	X				
CLASTRE LIONNEL						
DELEAU ERIC	X			X		
DELORME DIDIER	X	X		X		
EARL DU BARROT	X	X		X		
EYRAUD ROBERT	X			X		
GAEC FERME DE LA ROUSSILLE	X			X		
GAEC LA BORIE DE MARLIOU	X	X		X	X	
JOUBERT MARC	X			X		X
PAULIN JOEL	X	X				
VEYJEAN-LOUIS	X	X				

RICHAUD MICKAEL : pas de bâtiment à ce jour.

## SAINT FRONT

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
BARRIOL JEAN-FRANCOIS	X			X		
CHALENDAR JEAN DENIS	X	X		X		
CROZE REMI	X			X		
CUMA DES JONQUILLES					X	
DEMARS JEAN-CLAUDE	X			X		
DEMARS JEAN-PIERRE	X			X		
EXBRAYAT GUY	X			X		
FERME PEDAGOGIQUE	X	X				
GAEC A L'ETABLE DU MEZENC	X			X		
GAEC DE LA CISTRE			X	X		
GAEC DE LA CHAROLAISE			X	X		
GAEC DES BOUINES	X			X		
GAEC DES BRUYERES	X			X		X
GAEC DES FLEURS SAUVAGES	X			X		
GAEC DU LAQUET	X			X		X
GAEC DU PETIT RUISSEAU	X			X		
GAEC DU TERROIR DU MEZENC	X			X		
GAEC FERME LAITIERE DES GRANGE			X	X		
GAEC LA LAITIERE DU MEZENC	X			X		
ISSARTEL DOMINIQUE	X			X		
KITTLER LUCIE	X	X				

LIOGIER JEAN-LUC	X			X		
MASSON RAYMOND	X				X	
PEYRELON JEANINE	X	X				
SANIAL DENIS					X	
SAURON SERGE	X			X		X
TITAUD GILLES	X			X		
TOIRE NICOLAS	X			X		

## SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
BARRIOL OLIVIER	X			X		
BORELLY JOEL	X	X		X		
BOYER JEAN-PAUL	X	X				
CHEVALIER JEAN-LOUIS	X	X				
DEFAY LOUIS	X	X				
DESSALCES FRANCK	X	X		X		
BAT DESSALCES YVAN	X	X				
DESHORS CHRISTIAN	X	X				
ETIER JOSEPH	X	X				
EXBRAYAT LAURENT	X	X				
GAEC DE CAPITOLIENS			X	X		
GAEC DE LA ROMAINE			X	X		
GAEC LOU MAZET	X			X		X
GIBAND CHRISTOPHE			X	X		
GIBAND PHILIPPE	X	X				
GRAND LIONEL	X			X		
LAYES JEAN-PIERRE	X			X		
LAYES MARIE-PIERRE	X			X		
LAYES ROBERT	X			X		
MACHABERT RENE	X	X				
RIFFARD HERVE	X			X		X
RODIER CORINE	X	X				
ROUX ALAIN	X			X		X
VEY CAMILLE	X	X				
VEY SAS			X	X		

## SAINT MARTIN DE FUGERES

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
ARCIS GILBERT	X			X		
BELLUT GERARD	X	X				
EARL DE L'AROS	X			X	X	
EARL DU CHAMAS	X	X				
EARL MACQUART	X	X			X	
FIALON DANIEL	X	X				
GAEC DE LA BELLE BLANCHE	X	X		X		X
GAEC DE LA TARINE			X	X		
GAEC DES CHABONNES	X			X		
GAEC DU LILAS BLANC			X	X	X	X
GAEC DU PRAMEJOT	X			X		X
GAEC DU TREMONTEIL			X	X		
GAEC LES PIS D'ANICIA	X			X		
GAEC MONTJOY	X			X		
GRANGEON LILIAN	X	X				
LAC THIERRY	X			X		
MALARTRE MIREILLE	X	X				
MONNIER SEBASTIEN	X	X				
OLLIER EMILE					X	
VILLARD FRANCK	X			X		

## SAINT PIERRE EYNAC

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
ABRIAL LOUIS PAUL					X	
ALLIROL THIERRY	X			X	X	X
BONCOMPAIN MICHEL	X				X	
COOPERATIVE DES ELEVEURS BOVINS DU MEZENC			X	X		X
DESHORS ALAIN	X	X				
DESHORS CHRISTIAN	X	X				
EARL DE LA CROIX	X			X	X	
EARL POUNTIUDEIRE	X	X				
GAEC DE LA HAUTE VIGNE			X	X		
GAEC DE LA MOULEYRE	X			X		
GAEC DE MONT CHARET			X	X		
GAEC DU DOMAINE DE SINZELLES			X	X		
GAEC DU CLAPOU			X	X		
GAEC DU LAQUET	X	X				
GAEC DU PLANTIER					X	
GARNIER JEAN	X	X				
MOULIN SERGE	X			X		
PERRIN JEAN-PIERRE	X	X				
RASCLE PASCAL	X	X				
ROCHETTE GUY	X	X				
ROUDON ROMAIN				X		X
SANIAL CHRISTOPHE	X			X		
SAURON GERMAINE	X				X	
VEY SAS			X	X		

## SALETTES

EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
ABEILLON JEAN-LOUIS	X	X		X		
AZE CECILE	X			X		
BONY NORBERT	X			X		
GAEC EMMANUEL ET MARION	X	X		X		
GAEC DU LILAS BLANC			X	X		
GAEC DU PIPET	X			X		
GAEC DU TREMONTEIL			X	X		
HUGON PHILIPPE	X	X				
LIABEUF HERVE	X			X		
OLLIER CHARLES					X	
VALLI DIDIER	X	X				

M. VALLI DIDIER n'est pas agriculteur. Le bâtiment est repéré à titre d'information.

## LES VASTRES




EXPLOITATIONS	RSD		ICPE		SANS PROTECTION	PROJET
	Aujourd'hui	Avenir	Aujourd'hui	Avenir		
BOREL GERARD	X			X		
CHANAL STEPHANIE	X			X		
CHENE GERARD	X	X				
CHEYNEL MICKAEL	X			X		
COULARDEAU OLIVIER	X			X		
CROZE MAXIME	X	X				
DEBARD ANDRE	X			X		
DEBARD PATRICE	X			X		
DELETTRE MARIE	X			X		
DEVIDAL FRANCIS	X			X		
EARL ARGAUD	X	X		X		
EXBRAYAT NOEL	X			X		
FAURE JEAN MARC	X			X		
GAEC DE LA PLEINE LUNE			X	X		X
GAEC DE L'EPERVIER			X	X		X
GAEC DES BOUTIERES	X			X	X	X
GAEC DES SAVOYARDS	X			X		
GAEC DU VAL CLOS	X			X		
GAEC DU VENT			X	X		
GAILLARD REMI	X	X				
GIBAUD DENIS	X	X		X		
GIBAUD PHILIPPE	X			X		
GUILHOT PHILIPPE	X			X	X	
GUILHOT YVES	X	X		X		
MOUNIER ANDRE	X			X		
EX BAT REYNAUD				X		
RUEL THIERRY	X			X		X
VIGNAL FREDERIC	X			X		



*Cf annexes : cartes communales des bâtiments agricoles et périmètres de protection.*




### 3.7. Les problèmes de circulation et accès


Les problèmes de circulation repérés l'ont été aux dires des agricultures. Dans le cadre du PLUI, des solutions peuvent-elles être trouvées ?



La circulation agricole est surtout difficile dans les hameaux due à l'étroitesse des voies.




<b>CHADRON</b>		<b>Lieu-dit</b>	<b>Problèmes</b>
		<b>Archinaud</b>	Accès majeur pour les animaux.
		<b>Chabreyres</b>	Etroitesse
		<b>Le Crouzet</b>	Etroitesse

CHAMPCLAUSE	Lieu-dit	Problèmes
	<p><b>Ourbe</b></p>	<p>Etroitesse</p>
	<p><b>Chemin de la RD 26 à Champclause</b></p>	<p>Mauvais et étroit</p>




LES ESTABLES	Lieu-dit	Problèmes
	<b>Le Bourg</b>	Étroitesse
FREYCENET LACUCHE	Lieu-dit	Problèmes
	<b>La Roche haute</b>	Virage trop brusque pour les camions
	<b>Le Bourg</b>	Étroitesse




FREYCENET LATOUR	Lieu-dit	Problèmes
	<b>Le Bourg</b>	Etroit




GOUDET		Lieu-dit	Problèmes
		<b>Le Boug</b>	Etroit pour engins et animaux
		<b>Le Bourg</b>	Etroit




LANTRAC	Lieu-dit	Problèmes
	Couteaux	Difficile et étroit
LAUSSONNE	Lieu-dit	Problèmes
	Les Badioux	Étroit
	Le Montet	Étroit




	<p><b>Le Bourg</b></p>	<p>Etroit</p>
	<p><b>Le Bourg</b></p>	<p>Etroit</p>
	<p><b>Le Bourg</b></p>	<p>Pente raide</p>


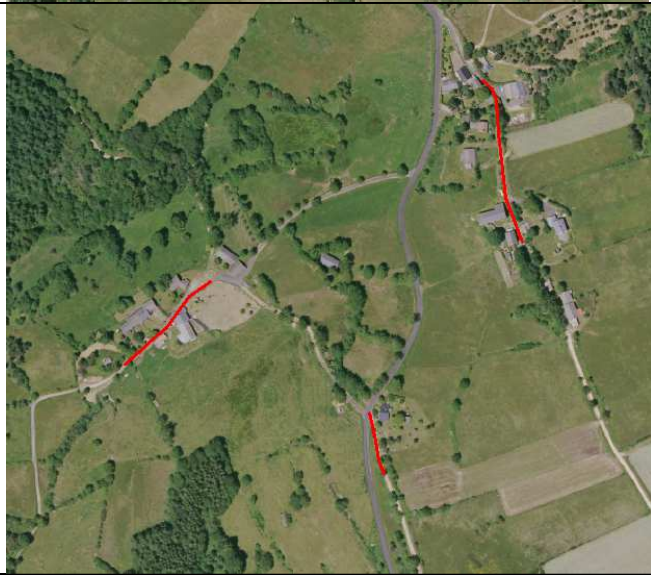

LE MONASTIER SUR GAZEILLE	Lieu-dit	Problèmes
	<b>Le Château de l'Herm et La Besseyre Basse</b>	Trop peu de place pour tourner
	<b>Meyzous</b>	Etroit et fontaine gênante
	<b>Le Mazel</b>	Etroit




	<p><b>St Victor</b></p>	<p>Etroit</p>
	<p><b>Le Fraisse</b></p>	<p>Etroit</p>
	<p><b>Chabriac</b></p>	<p>Etroit, mur à remonter</p>



<b>MONTUSCLAT</b>		<b>Lieu-dit</b>	<b>Problèmes</b>
		<b>Le Bourg</b>	Etroit
<b>SAINT FRONT</b>		<b>Lieu-dit</b>	<b>Problèmes</b>
		<b>Bournac</b>	Difficile pour les engins
		<b>La Rochette Jucq</b>	Etroit

		<b>Chemin entre le Pradas et le Roux</b>	Etroit
<b>SAINT JULIEN CHAPTEUIL</b>		<b>Lieu-dit</b>	<b>Problèmes</b>
		<b>Rocherols</b>	Etroit
		<b>De La Chapuze à la RD28</b>	Route étroite. Couvrir le fossé




	<p><b>Entre La Chapuze et Peyrebrune</b></p>	<p>Pont étroit</p>
	<p><b>Neyzac Bas</b></p>	<p>Etroit</p>
	<p><b>Accès à Neyzac depuis la RD15</b></p>	<p>Virages très difficiles à prendre</p>

	<p><b>Le Chevalert et Le Betz</b></p>	<p>Etroit</p>
	<p><b>Les Gonnets La Chapelette</b></p>	<p>Etroit</p>
<b>SAINT MARTIN DE FUGERES</b>		
	<p><b>Lieu-dit Auteyrac</b></p>	<p>Problèmes Etroit</p>

	<p><b>Le Bourg</b></p>	<p>Etroit</p>
	<p><b>Petit Salettes</b></p>	<p>Etroit</p>
	<p><b>Le Cros</b></p>	<p>Etroit</p>

	<p><b>Les Salles</b></p>	<p>Etroit</p>
<p><b>SAINT PIERRE EYNAC</b></p>		
	<p><b>Lieu-dit</b> <b>Le Rivet</b></p>	<p><b>Problèmes</b> Etroit</p>



		<b>Espinasse</b>	Etroit, difficile
<b>LES VASTRES</b>		<b>Lieu-dit</b>	<b>Problèmes</b>
		<b>Villelonge</b>	Etroit
		<b>Les Chazallets</b>	Etroit



### 3.8. L'eau

Plusieurs exploitations nous ont indiqué l'utilisation de sources, de captages, de points d'abreuvement... .

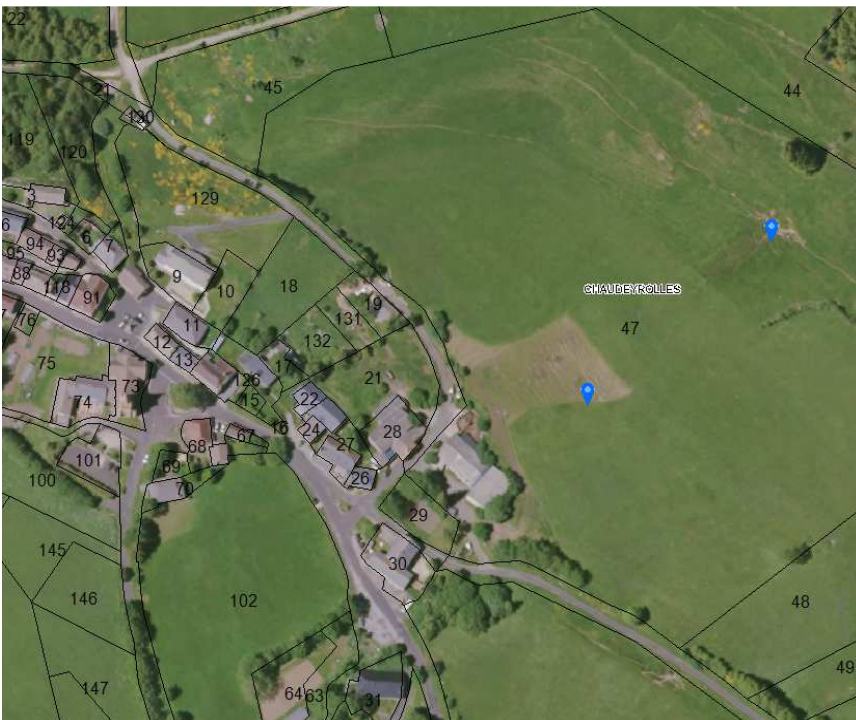
Cela a été repéré quand c'était proche du bâti.

ALLEYRAC : Le Bourg



- Point d'abreuvement des animaux.

## CHAUDEYROLLES : Le Bourg



- Source et captage

LES ESTABLES : Le Bourg



- Source

FREYCENET LACUCHE : La Roche Haute



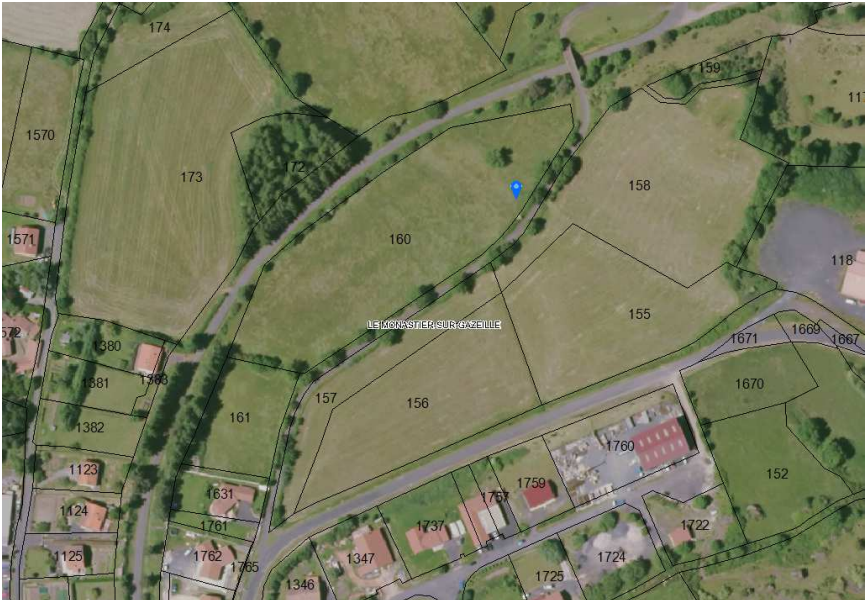
- Point d'abreuvement

FREYCENET LATOUR : Le Bourg



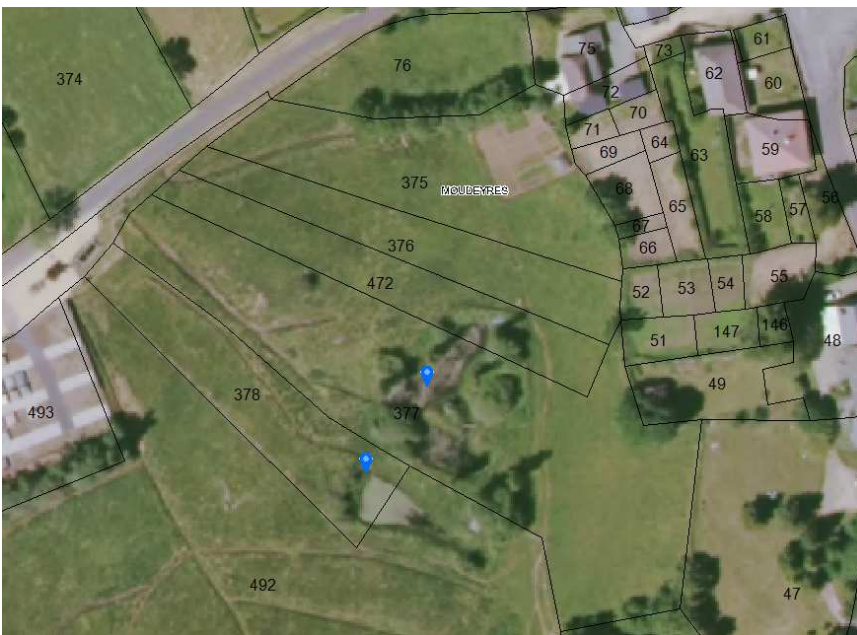
- Source

LE MONASTIER SUR GAZEILLE : Le Bourg route de La Cueille



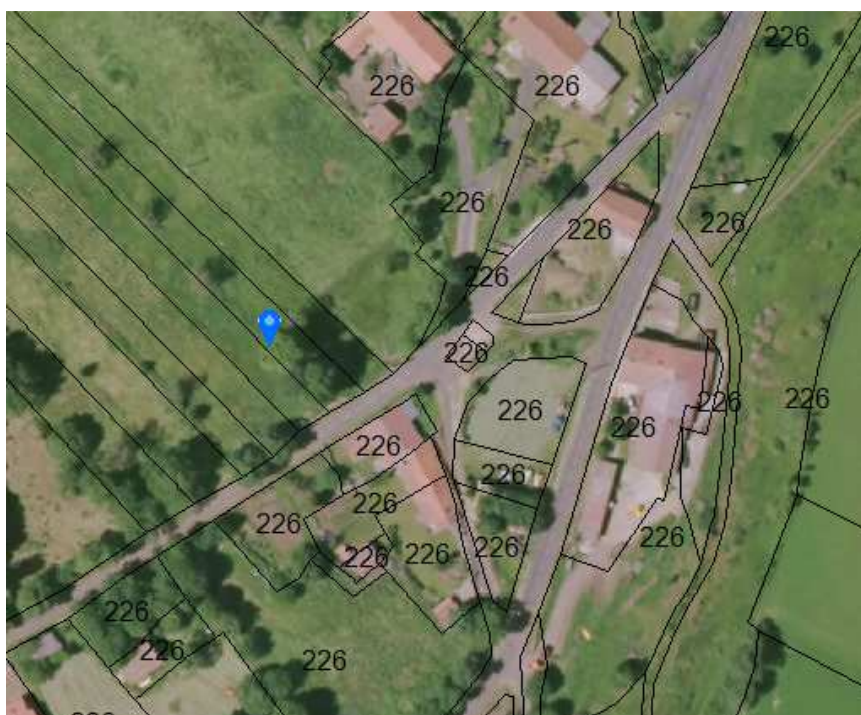
- Source

MOUDEYRES : Le Bourg



- Etang

SAINT MARTIN DE FUGERES : Petit Salettes



- Point d'eau

## 4. SYNTHÈSE

60% de la superficie sont des terres agricoles – Terres exploitées très majoritairement par des agriculteurs  
332 AE pour 437 ETP – 50 ans d'âge moyen  
La pérennité des exploitations posera problème rapidement sur certaines communes



## 5. L'ANALYSE MULTICRITERES

L'analyse multicritères a été élaborée afin d'apprécier l'intérêt agricole des espaces étudiés et d'en déterminer un indicateur d'importance pour l'agriculture. Elle est faite à la parcelle culturale. L'indicateur (I) varie entre 1 et 4, 1 représentant l'impact le plus faible et 4 l'impact le plus élevé.

Nous avons modelé le poids de l'indicateur en fonction des critères suivants :

- Terres labourables et cultures pérennes: coefficient 2
- Prairies permanentes et autres : coefficient 1
- Surfaces agricoles dans un rayon de 300 m autour des bâtiments : coefficient 2
- Terres agricoles pas utilisées par l'agriculture professionnelle : coefficient 1

Les espaces agricoles sont ensuite regroupés en 3 niveaux d'enjeux.

Le choix des 3 critères a été le suivant :

- Les terres labourables possèdent en général une qualité agronomique supérieure qui est un facteur déterminant de la rentabilité d'une exploitation. Les exploitations agricoles en cultures pérennes sont souvent de petites tailles et donc plus vulnérables.
- La prairie permanente est très importante dans des systèmes d'élevage. Elle possède en général un potentiel de production moindre qu'une terre labourable.

Valeur de (I)	Niveau d'enjeux agricoles	Préconisation/Urbanisation
3 ou 4	Enjeux forts	A conserver en terrain agricole.
2	Enjeux moyens	Artificialisation possible à moyen et long terme.
1	Enjeux faibles	Artificialisation possible.

- La surface agricole autour des bâtiments agricoles s'avère être précieuse à plusieurs titres. La première est de permettre la pratique du pâturage avec le minimum de déplacement des animaux. L'exploitation de parcelles proches est moins coûteuse en temps, frais de matériel. Elle permet la circulation du matériel et des animaux avec un maximum de sécurité pour tout le monde. Enfin elle limite les désagréments d'une exploitation agricole par rapport aux tiers.

*Cf annexes : cartes communales des enjeux agricoles*

*Cf documents annexes : atlas de repérage des parcelles cadastrales à enjeu agricole fort par commune*

## 6. CONCLUSION

La Communauté de Communes du Mézenc-Loire-Meygal est en très grande partie une communauté de communes rurale.

L'agriculture est un des éléments qui participent à l'attraction et au « bon vivre » sur ce territoire.

En parallèle à la carte des enjeux (même pour les enjeux forts), il est essentiel de prendre en compte les principes suivants :

- Renforcer les bourgs
- Cibler les dents creuses
- Figurer au maximum le développement des hameaux
- Tenir compte dans la réflexion de l'urbanisation future des exploitations présentes dans le tissu bâti
- Prendre en compte les périmètres sanitaires générés par les exploitations
- Prévoir des périmètres de précaution de 100 m autour des parcelles supportant un bâtiment agricole afin de permettre leur éventuel développement
- De maintenir les circulations (animaux et engins) et les accès agricoles.

En gardant le maximum de possibilités de logement sur les bourgs, les terres agricoles, les bâtiments agricoles et leurs éventuelles évolutions seraient protégés.

## **Liste des abréviations utilisées**

AB	Agriculture biologique
AE	Animal Equivalent
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
CC	Communauté de communes
CCMLM	Communauté de Communes Mézenc-Loire-Meygal
Cf	Confer
CP	Culture pérenne
CUMA	Coopérative d'utilisation du matériel agricole
DA	Double actif
DJA	Dotation Jeunes Agriculteurs
EA	Exploitation Agricole
EARL	Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
ETP	Equivalent Temps Plein
GAEC	Groupement agricole d'exploitation en commun
Ha	Hectare
ICPE	Installations classées pour l'environnement
L	litre
m	Mètre
Nbre	Nombre
Max	Maximum
Min	Minimum
Moy	moyenne
OV V	Ovin viande
OV L	Ovin lait
PAC	Politique agricole commune
P de t	Pomme de terre
PLUI	Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire

PP	Prairie Permanente
Pro	Professionnel
RGA	Recensement Général Agricole
RSD	Règlement Sanitaire Départemental
SAU	Surface Agricole Utile
SCEA	Société civile d'exploitation agricole
TL	Terres Labourables
UTH	Unité de travail Humain
VA	Vache allaitante
VL	Vache laitière

# **ANNEXES**